ISSN 0024-7650

Le journal d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2368 - 20 décembre 2013 - **Prix: 1 €** - DOM: 1,50 €

Pour une augmentation générale des salaires et des pensions

Troupes françaises hors d'Afrique !

p. 3 et 8

M 06189 - 2368 - F: 1,00 €

SOMMAIRE

Leur société

p. 4 ■ Ayrault en Bretagne : 2 milliards pour les patrons
■ L'Etat banquier contre les collectivités locales
■ Petites communes : délaissement de l'État et privatisation des services

p. 5 ■ Pour une augmentation des salaires et des pensions
■ L'UMP prépare son programme : alignement sur le Medef
■ Individualisation de l'impôt sur le revenu

p. 6 ■ Conseil général de l'Isère : non aux suppressions d'emplois

p. 7 ■ Un premier recul de Peillon
■ Collège Henri-Sellier – Bondy
■ Saint-Denis : la police contre les sans-papiers
■ Prothèses PIP : le PDG s'est fait du fric sur la santé des femmes

p. 12 ■ Amiante dans la tour Montparnasse
■ Amiante dans les HLM
■ Crise du logement
■ Recyclage... vers les pays pauvres

Dans le monde

p. 8/9 ■ Allemagne : le salaire minimum, un progrès ?
■ Grèce : chantage aux expulsions
■ Centrafrique, Rwanda : l'armée française et le génocide
■ Ukraine : bras de fer et poker menteur

p. 10 ■ Haïti : grèves et manifestations pour un salaire minimum
■ Espagne : naufrage du *Prestige*, une caricature de procès

Dans les entreprises

p. 11 ■ Herakles – Saint-Médard-en-Jalles
■ Coved – Nord - Pas-de-calais
■ Schneider – Grenoble
■ Roanne : le procès de 5 militants CGT

p. 13 ■ SNCF
■ Gare de triage de Drancy
■ Hôpital de Foix

p. 14 ■ Sanofi
■ Kemone

p. 15 ■ La Poste
■ Groupe Total

p. 16 ■ EADS
■ Airbus Toulouse
■ RTM Marseille

115 saturé, il y a urgence pour les sans-abri

Comme chaque année, le 115, qui gère les places d'hébergement d'urgence pour les sans-abri, est saturé, alors que la période de grands froids n'est même pas encore arrivée. Les appels, qui ont augmenté de 15 % en novembre, restent toujours sans réponse et les sans-abri ne sont pas pris en charge ; en province, 70 % des demandes n'aboutissent pas et 47 % à Paris.

Cette pénurie de lits existe toute l'année, elle est simplement plus dramatique en hiver. En fait, il n'y a jamais assez de places dans les centres d'urgence car, si les demandes augmentent sans arrêt, ce n'est pas le cas des moyens dont les centres disposent. Avec la crise, de plus en plus de travailleurs et de familles sont à la rue, faute de pouvoir payer un loyer. Des solutions d'urgence existeraient pourtant, comme la réquisition des logements et bâtiments vides. Une loi l'autorise, mais elle n'est jamais appliquée. Et c'est sans parler de la loi DALO (droit au logement opposable), une loi de plus pour des résultats dérisoires.

Alors, cet hiver, des milliers d'hommes, de femmes et même des enfants vont encore dormir dans les rues d'un des pays les plus riches du monde : une situation révoltante, qui relève de la non-assistance à personnes en danger.

Cédric DUVAL

• Cercle Léon Trotsky

L'Europe en crise et l'immigration

Vendredi 24 janvier à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

LO

Les PV fixés par les communes : au voleur !

L'Assemblée nationale a voté le 12 décembre la dépénalisation des PV de stationnement, ce qui revient à donner aux maires la possibilité de fixer le montant des amendes. Elles pourront donc être différentes d'une ville à l'autre, alors qu'à l'heure actuelle une amende de stationnement coûte 17 euros. Le montant maximal d'une amende nouvelle mouture ne pourra pas dépasser l'équivalent d'une journée de stationnement. À Paris, où une heure de stationnement coûte dans les arrondissements du centre-ville plus de trois euros, l'amende pourrait atteindre environ une trentaine d'euros, ce qui représente près du double de l'amende actuelle.

De cette mesure, proposée par un sénateur socialiste, les mairies attendent des rentrées supplémentaires, mais elles ne permettront sûrement pas de compenser le 1,5 milliard que l'État n'accordera pas aux communes pour leur fonctionnement en 2014, sous prétexte d'économies.

Les automobilistes seront bien sûr perdants, non seulement parce qu'ils devront payer plus mais aussi parce que, pour contester une amende, ils devront faire appel aux services d'un avocat. En revanche, les entreprises du privé auxquelles pourrait être confiée la mission de verbaliser pourraient largement y gagner. Leur imagination pour nous faire les poches n'a pas de limites !

C. D.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18 €*	*35 €*	*15 €*
DOM-TOM avion	*25 €*	*50 €*	*21 €*
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30 €*	*60 €*	*20 €*
USA, Canada	*35 €*	*70 €*	*22 €*
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43 €*	*85 €*	*25 €*
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Éditorial

des bulletins d'entreprises
du16 décembre

Troupes françaises, hors d'Afrique !

Le 14 décembre, le ministre de la Défense Le Drian a réaffirmé que l'intervention française en Centrafrique devait mettre fin au chaos politique et assurer une transition démocratique d'ici 2014. Il ment avec un aplomb éhonté !

Il y a un an, ce même monsieur expliquait que l'intervention militaire au Mali durerait… trois mois ! Les soldats français y sont encore, à plusieurs milliers, et pour longtemps car, même si la France a organisé un semblant d'élections, rien n'est réglé.

En Centrafrique, l'intervention a démarré il y a dix jours. La France y a déployé 1 600 hommes, incapables d'atteindre leur objectif de désarmer les nombreuses milices. Pire, depuis son intervention, une vague de pillages et de lynchages s'est développée à l'encontre de la minorité musulmane. Avec 600 morts recensés par l'ONU en une semaine, l'escalade meurtrière a franchi une nouvelle étape.

Loin d'enrayer la montée de la violence, l'intervention française l'a envenimée. La minorité musulmane accuse désormais les soldats français de faire le jeu des chrétiens. L'hostilité à la présence de l'armée française s'est répandue jusqu'au sein de la force africaine présente pour appuyer la mission de stabilisation. C'est dire que l'armée française ne contrôle rien.

Hollande et Le Drian promettent la paix et des élections libres, mais ils n'ont même pas la volonté de ravitailler et d'assurer la survie de dizaines de milliers de réfugiés qui se sont regroupés aux abords de l'aéroport, contrôlé pourtant par l'armée française !

Combien de temps durera l'intervention française en Centrafrique ? Combien fera-t-elle de morts des deux côtés ? Personne ne peut le dire. Le résultat fait en revanche peu de doute : la clique choisie par la France sera installée au pouvoir au travers d'élections plus ou moins bâclées, elle conservera le pouvoir le temps qu'une nouvelle rébellion vienne la renverser. Quant à la tragédie humaine que constitue l'extrême dénuement dans un des pays les plus pauvres de la planète, elle se poursuivra.

En cinquante ans, depuis l'indépendance des ex-colonies, la France est intervenue quarante fois en Afrique. Nulle part, elle n'a contribué à instaurer la démocratie et la sécurité. Nulle part, elle n'a conduit à faire reculer la misère et le sous-développement.

En Centrafrique, l'armée française est intervenue maintes fois, avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui. Car, en guise de démocratie, l'État français a toujours soutenu les pires dictatures, y compris celle de l'empereur Bokassa, une des plus délirantes et cruelles. Que le pays soit plongé dans la misère, privé d'écoles, d'hôpitaux, n'a jamais gêné les gouvernements français, du moment que leur homme était au pouvoir et que les affaires continuaient.

La France porte une lourde responsabilité dans le chaos politique et l'arriération économique de l'Afrique. Qu'elle joue aujourd'hui le rôle de sauveur est d'autant plus révoltant qu'elle contribue encore au pillage du continent.

Si l'Afrique est un enfer pour beaucoup de travailleurs et de pauvres africains, elle est un eldorado pour Total, qui pompe le pétrole du Congo et du Gabon. Elle est un eldorado pour Bolloré, qui domine ses principaux ports et réseaux de transport ; pour Rougier, qui exploite ses bois précieux. Et que deviendrait la prétendue indépendance énergétique de la France sans la possibilité donnée à Areva d'extraire l'uranium du Niger ?

Quel que soit leur domaine d'activité, toutes les grandes entreprises françaises, de Vinci à Orange, en passant par Vivendi, Bouygues, Axa, Sagem, Eiffage, sont intéressées par cette région où l'exploitation des matières premières comme des hommes est si facile.

Le colonialisme est fini, mais l'Afrique continue à être vidée de son sang et de ses richesses, comme au temps des colonies. C'est cette réalité que défendent les troupes françaises basées en Côte d'Ivoire, au Tchad, à Djibouti ou ailleurs.

Oui, l'Afrique reste l'arrière-cour de la bourgeoisie française. Oh, la France n'est pas la seule puissance impérialiste présente ! Mais son passé d'ancienne puissance colonisatrice fait d'elle la mieux placée pour jouer le rôle de gendarme du continent, rôle que les grandes puissances lui délèguent de bonne grâce, parce qu'elles en profitent aussi.

L'armée française protège la domination de la bourgeoisie française en Afrique et dans le monde. L'intérêt des travailleurs de France est de dénoncer ses basses œuvres et d'affirmer leur solidarité avec les peuples pillés, affamés et divisés.

Le bain de sang qui menace aujourd'hui en Centrafrique est le sous-produit de la présence impérialiste ; la perpétuer est un crime. À bas l'intervention française en Centrafrique et au Mali ! Troupes françaises, hors d'Afrique !

• SMIC

L'indécence gouvernementale et patronale

Le smic vient d'être revalorisé d'un tout petit peu plus que l'inflation officielle (1,1 % contre 0,7 %). Mais comme l'inflation officielle est bien en-deçà de la réalité des prix, les travailleurs touchant le smic ne bénéficieront en fait d'aucune augmentation.

La hausse consentie par le gouvernement représente environ 12 euros par mois, pas même 50 centimes par jour. Le smic mensuel sera en moyenne de 1 113 euros net par mois. Un salaire de misère.

Il faut être Pierre Gattaz, le président du Medef, pour voir dans cette augmentation « un coup de pouce » qui alourdira ce que le patronat appelle le « coût du travail ». En fait, il n'y a même pas l'ongle d'un petit doigt.

Sapin, le ministre du Travail, affirme que *« cette revalorisation préserve le pouvoir d'achat et l'emploi des moins qualifiés »*. Il est difficile de dire qui est le plus provocateur du ministre menteur ou du patron cynique.

La seule augmentation réelle, c'est le nombre de smicards. Selon les chiffres officiels, ils étaient 3,1 millions en janvier 2013, soit un demi-million de plus qu'en 2012.

Cinq millions de chômeurs et trois millions de smicards : voilà à quoi aboutit la coopération entre les patrons destructeurs d'emplois et créateurs de salariés sous-payés, et leurs valets gouvernementaux prêts à tout justifier pour appuyer la politique patronale.

André VICTOR

• Ayrault en Bretagne

Deux milliards pour les patrons

Aux mobilisations de salariés de l'agroalimentaire victimes des licenciements, et de petits agriculteurs, transporteurs et entrepreneurs contre l'écotaxe, le gouvernement a répondu par un « Pacte d'avenir pour la Bretagne ». Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault est allé le signer vendredi 13 décembre à Rennes. Deux milliards d'euros s'échelonneront de 2014 à 2020.

Mais, sur ces deux milliards, 15 millions d'euros seulement, pas même 1 %, sont prévus pour les « *salariés victimes de plans sociaux et les territoires fragilisés* ». Tout le reste n'est qu'aides publiques au patronat et aux agriculteurs. Et on sait par avance comment se fera la répartition : si les petits sont en première ligne pour réclamer, ce sont toujours les gros qui négocient pour empocher.

Il y avait des dizaines de milliers de travailleurs dans les rues de Quimper et de Carhaix lors des manifestations de novembre dernier, et la mobilisation était massive. Mais les travailleurs ne manifestaient pas derrière leurs propres revendications. S'opposer à l'écotaxe était légitime, car c'est un impôt qui fait payer les petits et non les gros, et même en définitive aussi les travailleurs, car il se répercutera sur les prix. Mais ce n'est pas une revendication primordiale pour les salariés, comme l'est la défense des emplois et des salaires. Alors au final, en mélangeant les revendications ouvrières à des revendications régionalistes, ou plus précisément en mettant les premières à la traîne des secondes, cela a permis aux capitalistes de tirer profit de la mobilisation.

Pour obliger le patronat et le gouvernement à des mesures d'urgence, comme l'interdiction des licenciements, il ne suffira pas de se mobiliser, même de façon déterminée. Il faudra que la classe ouvrière le fasse, en Bretagne et ailleurs, mais en mettant en avant son propre programme.

Pierre ROYAN

Manifestation de salariés à Carhaix.

LO

• Loi de finances 2014

L'État banquier contre les collectivités locales

Dans le cadre de la loi de finances de 2014, les députés ont voté le 15 novembre un article illustrant crûment la façon dont l'État défend les intérêts des banquiers.

L'article 60 de cette loi vise à empêcher de nouveaux dépôts de plaintes des collectivités locales contre les banques, en particulier ex-Dexia, qui leur ont vendu des emprunts toxiques. L'État mettrait en place un « fonds de soutien aux collectivités locales et organismes publics » pour les aider à faire face aux intérêts exorbitants liés à ces emprunts toxiques. En échange de quoi, les collectivités concernées devraient s'engager à renoncer à toute action en justice.

En juin dernier, le tribunal de grande instance de Nanterre avait condamné Dexia, attaquée par le conseil général de Seine-Saint-Denis pour avoir camouflé les véritables taux de remboursement. Cette décision pourrait faire jurisprudence car cette pratique illégale était généralisée. Si aujourd'hui il n'y a qu'environ 300 contentieux, 1 500 communes, hôpitaux ou organismes d'habitat social sont concernés par ces emprunts toxiques et pourraient porter plainte. Leurs dettes auprès de Dexia sont évaluées à quelque 14 milliards d'euros. Pour les seuls hôpitaux, ces prêts représentent entre 1,5 et 2,5 milliards d'euros.

L'État a donc voulu mettre un coup d'arrêt à ces plaintes, présentes ou à venir, quitte à faire payer aux collectivités locales et aux hôpitaux plus de 10 milliards d'intérêts pour ces prêts à des taux d'usurier.

Les élus PS jouent un double jeu dans cette affaire. À l'image de Claude Bartolone qui, en tant que président du conseil général de Seine-Saint-Denis, attaque Dexia et, en tant que président de l'Assemblée nationale, entérine la loi de finances. Un responsable de la municipalité PS de Reims est même allé jusqu'à évoquer les « *relations incestueuses entre l'État et les banques qui perdurent* ».

Ces relations « incestueuses » ne datent pas d'hier. Elles sont tellement anciennes que la consanguinité a fait des dégâts depuis longtemps. Et le produit dégénéré de cette fusion entre l'État et les banques, pour ne pas dire l'ensemble des capitalistes, vit en parasite sur le dos de toute la population.

Marion AJAR

• Petites communes

Délaissement de l'État et privatisation des services

Le budget pour 2014 prévoit la suppression de l'aide technique de l'État aux petites communes.

Pour reconstruire une école, examiner l'état d'un pont, supprimer des nids de poule sur la chaussée, trouver des conseils sur l'entretien de la voirie ou réparer un bâtiment municipal, les maires de petites communes pas trop riches pouvaient, en principe, se faire aider par des techniciens des services de l'État. Ainsi, en 2012, plus de 27 000 communes, soit 85 % de celles qui avaient droit à cette aide, ont signé ou renouvelé une convention avec l'État pour pouvoir en bénéficier. Cependant, la diminution des effectifs des services de l'État a rendu leur intervention de plus en plus aléatoire. Au lieu d'embaucher le personnel manquant, le gouvernement Ayrault a continué de laisser baisser les effectifs et a donné ordre aux responsables des directions départementales des territoires (ex-DDE) de freiner le renouvellement des conventions, si bien que, cette année, il en a été signé deux fois moins. Le budget pour 2014 supprime carrément cette aide. Il réduit aussi à presque rien le service chargé d'aider les petites communes à examiner les demandes de permis de construire.

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du logement, endosse le rôle de fossoyeur, allant jusqu'à refuser à une députée de son parti, les Verts, un amendement qui aurait prolongé l'aide technique pour deux ans.

Selon les syndicats, plus de 700 des emplois concernés auront été supprimés cette année, et le gouvernement entend en supprimer 4 000 autres d'ici à 2015, quand les conventions en cours entre l'État et les petites communes auront cessé de s'appliquer.

Le gouvernement prétend que les communautés de communes et d'agglomération sont en mesure de prendre le relais de l'État, sauf sur des sujets complexes comme les plans de préventions des risques d'inondation, pour lesquels l'État gardera un minimum de personnel.

En réalité, même regroupées, certaines de ces communes n'auront pas les moyens, tandis que les autres seront contraintes de recourir au secteur privé, qui leur fera payer le prix fort. Visiblement, une telle privatisation n'est pas pour déplaire à tout le monde. Ainsi François Brottes, président PS de la commission des affaires économiques de l'Assemblée, s'est prononcé pour la suppression de l'aide à ces petites communes en justifiant ainsi sa position : « *Ce n'est pas qu'un problème d'économie budgétaire. La concurrence avec les bureaux privés a pu poser problème : l'État faisait de l'ingénierie à vocation privée, en lieu et place de bureaux d'études, leur ôtant pour ainsi dire le pain de la bouche.* »

En somme, il ne faut pas contrarier la « vocation » du patronat à faire des profits là où existait un service public, auquel le gouvernement Ayrault s'apprête à donner le coup de grâce.

Jean SANDAY

Pour une augmentation des salaires et des pensions

***« Les salaires progressent malgré la crise et le chômage »* : tel était le titre du journal *les Échos* du mardi 17 décembre. Des chiffres publiés vendredi 13 décembre par le ministère du Travail sont venus à point nommé justifier cette affirmation : l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés affiche une hausse de 1,6 % sur un an. Or, toujours selon ces mêmes statistiques, l'inflation ayant été limitée à 0,7 %, ce salaire de base aurait progressé de 0,9 % sur un an.**

« Il y a effectivement en France une forme d'inertie de l'évolution des salaires par rapport à l'activité. Le produit intérieur brut en valeur a progressé de 9,7 % entre 2007 et 2013 alors que sur la même période le salaire par tête a, lui, progressé de 13,6 % », déclarait un directeur de centre d'observation économique privé, à la direction duquel on trouve un vice-président de Rothschild Europe ou des directeurs de secteurs du Crédit agricole, de la BNP ou bien encore un directeur de la stratégie et évaluation des risques du groupe Total ; bref, une catégorie de « salariés » dont le salaire mensuel est plutôt au-dessus du salaire annuel de bon nombre d'ouvriers ou d'employés.

Ces représentants patronaux tirent ainsi, des statistiques sur l'augmentation en pourcentage du salaire moyen, la conclusion qui leur convient : les salariés seraient trop payés. Si cela est vrai pour les laquais du capital, ce n'est pas le cas pour la majorité des travailleurs. Mais que leur importe la réalité ; que leur importe si des millions d'ouvriers, d'employés, de femmes de ménage, de serveurs, de caissières contraintes à des temps partiels, de techniciens ou même d'ingénieurs voient leur pouvoir d'achat dégringoler ?

Cette campagne est une des armes utilisées par le patronat dans la guerre qu'il mène contre les salariés comme la suppression de primes, la suppression de jours de RTT, jours de travail gratuit, l'embauche de temps partiels et bien d'autres. Et l'augmentation des prix, quant à elle bien réelle – les chiffres de l'inflation officielle ne tenant pas vraiment compte de toutes les augmentations – finit de grever le budget des familles ouvrières.

Alors, les travailleurs doivent être convaincus de la nécessité de mettre en avant l'augmentation des salaires en fonction de celle des prix et, contre le chômage, l'interdiction des licenciements. C'est cette campagne-là qu'il faut opposer à celle, mensongère, des patrons.

Aline RETESSE

• L'UMP prépare son programme

Alignement sur le Medef

L'UMP cherche à se doter d'un programme économique et social pour affronter les prochaines élections. Toujours lézardée par sa querelle de chefs, l'UMP veut donner quand même l'apparence d'un parti uni et pourvu d'idées.

Une vingtaine des ténors se sont donc réunis, le 18 décembre, pour « *remettre la France du travail à l'honneur* ». Mais ce n'est que le 25 janvier que les propositions devraient être soumises aux adhérents pour ratification.

Pour le moment, les idées fusent de plusieurs côtés et se trouvent déjà dans les médias.

Le travail a été préparé par le club Génération entreprise, qui rassemble une centaine de députés de l'UMP. Cet organisme est présidé par Olivier Dassault, le fils de l'avionneur.

Génération entreprise a donc préparé des propositions qui seront très probablement reprises par l'UMP. On y trouve la baisse tant désirée de ce qu'ils appellent les charges (en réalité, du salaire différé) des entreprises pour un montant de cent milliards en cinq ans. Cela fait 20 milliards par an, exactement ce que fait le gouvernement de Hollande avec les 20 milliards annuels de crédit d'impôt. Mais les 20 milliards de l'UMP sont conçus pour s'ajouter à ceux de Hollande.

Ensuite, il s'agirait de porter l'âge légal de départ en retraite à 65 ans, avec 45 ans de cotisation, puis d'abroger la loi des 35 heures. Dans nombre de secteurs, les 35 heures sont déjà, de fait, non appliquées et les salariés travaillent beaucoup plus.

Parmi d'autres pistes envisagées, il y a l'introduction d'une « dose de capitalisation » pour les retraites, ce qui fait saliver depuis longtemps les compagnies d'assurance. On y trouve également l'abrogation du principe de précaution, inscrit dans la Constitution et censé protéger l'environnement. D'autres mesures de la même veine sont agitées.

De tout cela, il ressort que le programme qu'est en train de se donner l'UMP est celui du Medef. C'est d'ailleurs, à quelques détails près, celui que sont en train de réaliser Hollande-Ayrault.

En fait le Medef dispose de deux partis : l'un actuellement au pouvoir, le PS, et l'autre de rechange, l'UMP. D'ailleurs, un député partisan de Fillon a dit en plaisantant, au sujet dudit programme : « *Si elle le veut, la gauche pourra même s'en inspirer pour sortir notre pays de l'ornière.* » À ceci près que le pays n'est pas près de se sortir de l'ornière. Ce programme, comme la politique du PS et peut-être demain celle de l'UMP, n'a qu'une ambition : maintenir le patronat au sec, alors que la population s'enfonce.

André VICTOR

Mais que fait la police ?

Guéant, ancien ministre de l'Intérieur de Sarkozy, a été mis en garde à vue, mardi 17 décembre, pour une affaire de primes en liquide qui auraient servi à la campagne de Sarkozy. Il va devoir s'expliquer sur 10 000 euros non déclarés touchés mensuellement entre 2002 et 2004, quand il était chef de cabinet de Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. La police enquête aussi sur une vente de deux tableaux pour 500 000 euros, que Guéant prétend avoir réalisée.

Guéant ne s'est pas contenté d'écrire pour son ex-menteur de président, il s'est aussi échiné à lui trouver des fonds, en se servant visiblement au passage pour s'acheter quelques toiles.

Littérateur, artiste et accusé de vol : décidément, ces gens ont tous les talents.

A.D.

• Individualiser l'impôt sur le revenu

Une nouvelle hausse en perspective ?

La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, envisage l'individualisation de l'impôt sur le revenu pour, dit-elle, favoriser l'accès des femmes à l'emploi.

Dans le système actuel, les revenus d'un couple marié ou pacsé sont déclarés ensemble. Cette déclaration commune a tendance à diminuer l'impôt à payer, du moins pour 60 % des couples mariés ou pacsés. Pour les couples où l'homme et la femme ont des salaires à peu près équivalents, la différence est quasi nulle. Pour ceux dont l'un gagne beaucoup plus que l'autre, ou dont l'un ne travaille pas, elle peut devenir très importante. À l'inverse, le retour au travail de celui qui était inactif, le plus souvent la femme, peut s'avérer plus coûteux dans le cas de la déclaration commune.

S'appuyant sur ce constat, et en se basant un rapport de 2003 qui estime qu'un passage à la déclaration individuelle pourrait inciter 80 000 personnes (des femmes en majorité) à revenir sur le marché de l'emploi, Najat Vallaud-Belkacem affirme donc que la déclaration commune a pour conséquence de dissuader les femmes de travailler. Sauf que, si 1,5 million de femmes sont au chômage, c'est parce qu'elles ne trouvent pas de travail, et pas parce qu'elles paieraient un peu plus d'impôt si elles travaillaient.

Et, pour les couples qui ne sont pas concernés par ce retour à l'emploi très théorique, comme les couples de retraités, seule resterait l'augmentation d'impôt découlant d'une déclaration individuelle des revenus. Elle pourrait rapporter 3,7 milliards d'euros à l'État. Un aspect qui a sans doute plus compté que les droits des femmes pour rendre particulièrement attrayant aux yeux de la ministre le passage à la déclaration individuelle des revenus.

Valérie FONTAINE

• Conseil général de l'Isère

Non aux suppressions d'emplois ! Non à l'allongement du temps de travail !

Jeudi 12 décembre, le président du conseil général de l'Isère, le socialiste André Vallini, faisait voter son budget 2014 dans un hôtel du département bouclé par un impressionnant déploiement de gendarmes mobiles et policiers.
Ce jour-là, à l'appel de l'intersyndicale, un millier d'agents territoriaux, dont des pompiers du Service départemental d'incendie et de secours, en grève pour la journée, faisaient entendre leur colère et leur refus de ce budget.

Les agents territoriaux refusent l'allongement du temps de travail que le conseil général veut leur imposer : de 1533 heures par an à 1607 heures, soit neuf jours de RTT en moins. Ils dénoncent aussi la suppression de 150 postes équivalents temps plein, le non-renouvellement des contrats à durée déterminée et le blocage de l'avancement des carrières.

Des dizaines d'agents avaient même été réquisitionnés par Vallini pour casser le mouvement. Jamais les travailleurs n'avaient vu cela. En vain. La protestation et la grève ont été massives. Durant six heures, des centaines d'agents territoriaux sont restés devant les grilles fermées du conseil général en criant des slogans comme : « *Partageons le travail, pas le chômage* », « *Vallini si tu savais, ton budget où on se le met…* », « *Vallini démission* »…

Gendarmes et policiers ont tenté de disperser les manifestants. Un pompier a dû être brièvement hospitalisé, victime d'un coup de matraque au visage. D'autres manifestants, assistantes sociales, éducateurs du service de protection de l'enfance, agents des collèges, ont été à plusieurs reprises fortement incommodés par les gaz. De très nombreux manifestants et passants ont été pris de vomissements et autres malaises. Cette violence n'a pas arrêté les manifestants, qui sont revenus devant les grilles pour crier leur exaspération.

Si la totalité des conseillers généraux socialistes ont voté ce budget, les élus écologistes et Front de gauche ont refusé de siéger. Ces derniers ont fait connaître, sans se déplacer eux-mêmes, leur protestation sur la forme, c'est-à-dire contre l'intervention policière, et leur souhait que le dialogue social soit repris. C'est en ces termes que le vice-président du conseil général et président du groupe communiste a fait connaître sa position par un communiqué au *Dauphiné Libéré* du 14 décembre : « *Notre groupe n'a pas pu assister, vu notre position prise en raison des événements, au vote du budget qui est intervenu lors d'une session plus rapide que prévu. Mais comme notre intention est de continuer à participer à la majorité, nous assumons ce budget que nous n'avons pas pu voter* ». Sans commentaire !

La majorité du conseil général, comme le gouvernement, fait payer la crise aux travailleurs. Ce qui ne l'empêche pas d'accorder sans compter ses aides et subventions au patronat de l'Isère.

Correspondant LO

LO

Devant le conseil général de l'Isère.

Des conditions de travail dégradées

Étaient présentes à ce rassemblement différentes catégories de salariés travaillant pour le conseil général.

Depuis leur transfert de l'Éducation nationale au conseil général Isère en 2006, les conditions de travail des agents des collèges se sont considérablement dégradées Leur charge de travail a augmenté, ils doivent nettoyer des surfaces de 1900 m² au lieu de 1500, une partie de leurs missions de nettoyage et de maintenance des bâtiments a été privatisée, une multipolyvalence est exigée puisqu'ils travaillent à la fois en cuisine, au nettoyage et à la maintenance. Avec le budget 2014 à la baisse, ce sont des postes en moins qui s'annoncent, donc une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail alors qu'ils sont déjà épuisés par le nombre de tâches exigées.

Il en va de même pour les agents des routes qui voient leurs emplois progressivement supprimés alors que la charge de travail reste lourde.

Il y avait aussi le personnel de la protection sociale de l'enfance, qui dépend lui aussi des budgets du conseil général. Le budget ayant été voté à la baisse, cela entraînera des suppressions d'emplois et des fermetures de structures.

Les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours, très en colère, refusent l'allongement du temps de travail que le conseil général veut leur imposer et exigent au contraire la création de 45 emplois sur trois ans.

Enfin, il y avait des travailleurs de la métropole grenobloise, soumis à un plan de réorganisation du temps de travail (à la hausse bien sûr) suite à l'extension du périmètre de la métropole de 28 à 49 communes.

Les socialistes ont donc réussi à réunir contre eux, dans une seule et même protestation, les travailleurs de la ville de Grenoble, de la Métro et du conseil général.

Correspondant LO

Notre camarade Daniel Dieudonné

LO

Notre camarade Daniel Dieudonné, que nous appelions entre nous Renoux, est décédé dans la nuit du 7 au 8 décembre dernier. Il militait depuis 1970 quand, au début de sa vie professionnelle à la SNCF, il avait été convaincu que l'exploitation n'est pas une fatalité et qu'il faut changer la société.

Il travaillait alors au triage de Sotteville-lès-Rouen, puis à la gare de Rouen et chez les contrôleurs de la région où il n'a jamais cessé de participer aux luttes quotidiennes de ses camarades de travail. Au cours de sa carrière, il a participé à toutes les grèves qui ont marqué la vie des cheminots. En 2010, alors en retraite, il était toujours aux côtés de ses anciens collègues.

Militant syndical et politique, il était de tous les combats contre les injustices, petites et grandes. Et il savait convaincre et entraîner avec des mots simples et une grande énergie. De 1998 à 2004, il représenta Lutte Ouvrière au Conseil régional de Haute-Normandie.

Daniel était un militant ouvrier pugnace, profondément convaincu des idées communistes qu'il s'efforçait de faire partager à tous ceux qui vivaient à ses côtés, dans sa famille, au travail, avec ses amis, ses voisins. Il était curieux de tout, passionné et cultivé, aimant parler de ce qu'il découvrait. Il avait toujours un livre à proposer à son entourage. Les idées étaient sa passion. Voulant transmettre ses connaissances, convaincre, il défendait ses idées avec beaucoup d'humanité. Il était apprécié de tout le monde.

Son rôle parmi nos camarades qui militent dans la région de Rouen était très important. Il était compétent, tenace, scrupuleux et d'une générosité à toute épreuve. Il nous manquera beaucoup. C'était un camarade et un ami. Nous partageons toute la tristesse de sa compagne, de ses enfants et de toute sa famille dont nous nous sentons profondément solidaires.

Au sommaire de *Lutte de classe*

N° 156 (décembre 2013 janvier 2014)

Les textes du 43e congrès de Lutte Ouvrière

- **La crise de l'économie capitaliste**
- **La situation internationale**
- **La situation politique intérieure**
- **Les élections de 2014**
- **Relever le drapeau de la lutte de classe du prolétariat**

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• Éducation

Peillon recule sur les classes préparatoires mais prépare de nouvelles attaques contre les ZEP

Le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon a annoncé qu'il « repoussait » la réforme des classes préparatoires. Il s'agit d'un recul face à la forte mobilisation des enseignants auxquels le gouvernement projetait d'imposer une augmentation du nombre d'heures de cours à leur charge, ou une perte de rémunération.

Cherchant à opposer une catégorie d'enseignants à une autre, le gouvernement prétendait consacrer les sommes ainsi économisées à l'éducation prioritaire. La ficelle était un peu grosse, car en même temps que le ministère parlait d'accorder des crédits aux ZEP (zones d'éducation prioritaire), il prévoit d'en diminuer le nombre ! Il appelle pompeusement cela la « *refondation de la politique de l'éducation prioritaire* » !

Ce serait une attaque contre les enseignants des établissements visés qui, en perdant le statut de ZEP, verraient leur salaire diminuer. Quant à la baisse de deux heures de leur temps de service, afin de renforcer le suivi des élèves, ce sont les enseignants qui devraient la payer ! Mais cela se ferait surtout au détriment des élèves, qui perdraient les moyens supplémentaires qui leur sont attribués dans le cadre des ZEP et leur permettent de travailler dans de bonnes conditions.

Les élèves perdraient par exemple la possibilité de travailler en demi-groupe dans certaines matières, et leur nombre par classe ne serait plus limité à 24.

Ce sont donc les enfants des milieux populaires qui feront les frais de la baisse du nombre d'établissements scolaires classés en ZEP, puisque ce sont eux qui n'ont pas d'autre choix que de les fréquenter.

Marc RÉMY

LO

• Collège Henri-Sellier – Bondy

Une grève réussie

Le collège Henri-Sellier compte plus de 500 élèves, mais un seul conseiller principal d'éducation (CPE) pour s'occuper d'eux. Depuis deux ans, les enseignants ont alerté en vain le rectorat sur cette situation anormale, à l'origine de difficultés croissantes. Cette année, la situation s'est dégradée rapidement à la suite de nombreux incidents non sanctionnés.

La pression s'est portée en premier sur les assistants d'éducation, la direction multipliant les reproches à leur égard. Ils ont décidé de se mettre en grève jeudi 12 décembre, rejoints le midi par l'ensemble des enseignants : en un instant, le ras-le-bol général a débordé !

Chaque jour, jusqu'au mardi 17, réunis en assemblée, le personnel a voté la grève à l'unanimité. Ces journées ont été l'occasion de discuter de tous les problèmes, y compris avec les parents d'élèves qui ont affirmé leur solidarité. Mardi, une réunion en présence d'un inspecteur de vie scolaire, demandée par les grévistes, a enfin permis de se faire entendre par la direction.

À une parente d'élève qui s'indignait du manque de moyens, l'inspecteur affirmait qu'il ne fallait pas compter sur un deuxième CPE ; ce qui est évidemment choquant. Cependant, les grévistes ont le sentiment d'avoir obtenu des avancées : grâce à la grève, le travail des assistants d'éducation a été reconnu et, déjà, les relations avec la direction ont pris un autre ton. Et surtout, la grève a montré à tous que l'action collective est une force.

Correspondant LO

• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

La police contre les sans-papiers

Dimanche 15 décembre, 27 sans-papiers, à la rue depuis six mois, ont voulu occuper la basilique de Saint-Denis pour faire pression sur la préfecture et demander des solutions d'hébergement provisoire. Ces hommes, majoritairement célibataires, ont été expulsés en juin dernier de deux immeubles insalubres et dangereux de Saint-Denis.

La seule solution pour eux est de faire appel au 115, déjà largement saturé. Face à cette situation dramatique et à l'hiver qui arrive, un centre d'hébergement d'urgence de soixante places vient d'être ouvert à Saint-Denis dans les appartements de l'ancienne gendarmerie. La sous-préfète avait laissé entendre, lors d'un rendez-vous avec le comité représentant les expulsés, que des places leur seraient attribuées, mais le préfet en a décidé autrement : le 5 décembre dernier, après un troisième rendez-vous en sous-préfecture, les travailleurs sans papiers se sont vu proposer cinq places pour 27 demandes, dans un centre d'hébergement… de Neuilly-sur-Marne, très loin de Saint-Denis. Face à un tel mépris, les expulsés ont décidé d'occuper la basilique, en accord avec le curé solidaire de cette action.

Ce même préfet n'a pas toléré ce qu'il appelle une « *atteinte à l'ordre public* », et a envoyé la police, pour déloger les occupants. Dès 16 heures, la basilique était encerclée par les forces de l'ordre pour empêcher les soutiens d'intervenir. Le maire qui voulait entrer dans la basilique a été molesté et s'est vu menacer d'un taser. Il a cependant réussi à forcer le passage. À 17 h 45, la police est intervenue en force pour en faire sortir les occupants, provoquant l'indignation du curé. Celui-ci a rappelé qu'une telle intervention de la police dans une église n'avait pas eu lieu depuis l'intrusion des forces de l'ordre dans l'église Saint-Bernard à Paris en 1996. À l'époque, cela avait suscité l'indignation générale. Cette fois, la gauche étant aux commandes, cette intervention est pratiquement passée inaperçue.

Les expulsés de la basilique sont partis à plus d'une centaine en manifestation devant l'ancienne gendarmerie pour réaffirmer leur revendication.

Correspondant LO

• Prothèses PIP

Le PDG avait « fait du fric » aux dépens de la santé des femmes

Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné le 10 décembre à quatre ans de prison Jean-Claude Mas, le patron de la société Poly implants prothèses, fabricante des prothèses mammaires PIP. Contre les quatre autres accusés, anciens cadres ou dirigeants, des peines de prison de trois ans à 18 mois ont été prononcées, dont deux avec sursis.

Au cours de ce procès, Jean-Claude Mas avait continué de prétendre que ses prothèses PIP, qui ont détruit la santé de milliers de femmes, étaient révolutionnaires. Il avait aussi osé déclarer que les plaignantes étaient des « femmes fragiles et mal dans leur peau ou qui font ça pour le fric ».

En mars 2010, le scandale avait éclaté après la découverte de la fraude consistant à utiliser pour les prothèses PIP un gel de silicone industriel, interdit à l'usage médical mais excessivement bon marché. Il était rapidement apparu que Jean-Claude Mas l'avait sciemment utilisé pour « faire du fric », selon son élégante expression. Les prothèses PIP ont été implantées à environ 30 000 femmes en France et 500 000 dans le monde. En France plus de 3 000 d'entre elles ont constaté des ruptures de ces prothèses, occasionnant de fortes souffrances et des risques de cancer.

Les patientes avaient obtenu une première victoire avec la condamnation, le 14 novembre par le tribunal de commerce de Toulon, de la société allemande du contrôle qualité Technischer Überwachungs-Verein (TÜV). Chargée de vérifier la qualité de ces prothèses, elle a été condamnée à verser 3 000 euros à chaque victime pour avoir « manqué à ses obligations de contrôle et de vigilance ». Cette entreprise avait déclaré qu'elle n'avait pas à contrôler les prothèses mais seulement le procédé de fabrication !

De PIP aux sociétés chargées du contrôle, on constate qu'entre la recherche du profit maximal et la santé des personnes, les industriels n'ont jamais hésité à choisir la première. C'est ce que vient de reconnaître le jugement du 10 décembre.

Aline URBAIN

• Allemagne

Le salaire minimum, un progrès ?

Près de trois mois après les élections, les deux principaux partis gouvernementaux, CDU (droite) et SPD (sociaux-démocrates), ont présenté leur contrat de gouvernement de « grande coalition », au sein duquel l'introduction d'un salaire minimum est présentée comme la grande mesure en faveur des travailleurs.

Ces dernières années, pour tenter d'enrayer un peu la baisse des salaires, des syndicats ont négocié des salaires minimums de branche. Mais il n'existe pas en Allemagne de salaire minimum généralisé, qui s'appliquerait dans tout le pays et pour tous les salariés.

Dans certains secteurs et dans les régions les plus pauvres, de nombreux travailleurs, par exemple dans le ménage, la sécurité, l'hôtellerie, la coiffure ou la restauration, touchent des salaires de misère, parfois entre trois et cinq euros de l'heure. Moins de cinq euros, c'est aussi ce que gagnent bien souvent les ouvriers détachés qui, venus de Pologne ou de Roumanie, triment dans le bâtiment, les abattoirs ou boucheries industriels, souvent dix à douze heures par jour dans des conditions très dures, dormant entassés dans des logements insalubres et minuscules, pour lesquels le patron prélève encore une bonne partie de la paye. Dans ces conditions et au vu des scandales soulevés par le sort de certains ouvriers, la revendication d'un salaire minimum est présente dans le débat public depuis des mois.

À première vue, le contrat de coalition prévoit que dans un an, en janvier 2015, le salaire minimum pour l'ensemble du pays devienne obligatoire. Mais ce sera un minisalaire minimum à 8,50 euros brut de l'heure.

Or, dans les branches qui ont récemment introduit un smic, il est pratiquement partout plus élevé. C'est dire la déception des ouvriers de ces secteurs, qui attendaient de la mesure un petit coup de pouce pour eux aussi.

Ce smic permettra-t-il au moins d'améliorer la situation des travailleurs les plus pauvres ? Même cela n'est pas sûr, car les branches qui ont trouvé en 2013 ou trouveront en 2014 un syndicat pour signer une convention collective pourront par là même se soustraire à la nouvelle loi et au smic pendant deux années supplémentaires. En clair, le salaire minimum ne devrait s'appliquer vraiment qu'à partir de 2017, dans trois ans !

Et surtout, il semble que des dérogations soient d'ores et déjà promises au patronat dans certains métiers, où il aurait le droit de continuer à payer en dessous du salaire minimum, même après 2017. Et cela précisément dans des domaines où les travailleurs sont particulièrement exposés, mal payés, et auraient particulièrement besoin d'un smic.

Même pour les secteurs qui ne sont pas dérogatoires, et bien que le smic sera inscrit dans la loi, rien ne vaudra la mobilisation des travailleurs, ne serait-ce que pour le faire respecter. Pour preuve : lorsqu'un salaire minimum de branche a été introduit dans le ménage en 2007, des patrons ont licencié des femmes de ménage et augmenté la surface horaire à nettoyer. Au lieu d'être mieux payées, elles doivent travailler encore plus vite, ou faire des heures supplémentaires non payées.

Alors, pour que ce salaire minimum ne puisse pas être utilisé comme une nouvelle arme contre les travailleurs, un prétexte pour intensifier le rythme de travail ou imposer un gel des bas salaires (en attendant que le salaire minimum les rattrape), en un mot pour qu'il puisse représenter une avancée, il faudra que les travailleurs se défendent et imposent eux-mêmes des augmentations de salaire.

Alice MORGEN

• Grèce

Chantage à l'expulsion des logements

Les envoyés de la Troïka, c'est-à-dire de la Banque centrale européenne, de la Commission européenne et du FMI, qui surveillent la façon dont le gouvernement grec extorque à sa population de quoi « mériter » chaque tranche du prêt européen, sont repartis sans accorder le milliard d'euros attendu depuis septembre. Parmi les prétextes invoqués, on trouve le refus du gouvernement de mettre fin au moratoire des expulsions pour dettes.

Depuis 2010, une loi gèle en effet les saisies immobilières quand il s'agit de la résidence principale, que la créance est inférieure à 200 000 euros et que les propriétaires ont prouvé leur incapacité à payer. Cette disposition a été votée pour trois ans et devrait donc disparaître le 31 décembre 2013.

En août dernier, Stournaras, le ministre des Finances, a entamé une campagne contre cette loi au nom du sauvetage des banques. Aujourd'hui, le gouvernement manie le chaud et le froid. Le secrétaire d'État au Développement a promis de continuer à protéger la résidence principale des économiquement faibles, sans préciser à partir de quel niveau il les considère comme tels.

En réalité, ce qui freine le gouvernement, c'est que plus de 70 % des Grecs sont propriétaires, que 150 000 personnes bénéficient de ce moratoire et que 80 000 autres le réclament. Il hésite sans doute à jeter à la rue, début janvier 2014, des milliers de familles que, en fidèle serviteur des financiers grecs et européens, il a contribué à ruiner. Même la porte-parole du groupe parlementaire de la Nouvelle démocratie, le parti de droite du Premier ministre, s'est exclamée qu'une telle mesure pourrait *« déboucher sur une guerre civile »*.

Les travailleurs grecs, les petits commerçants et artisans ont été littéralement écrasés par les mesures gouvernementales. Le chômage est à 27,4 %, 51,9 % pour les jeunes de moins de 25 ans, selon les chiffres officiels de septembre 2013, et trouver un emploi est une mission quasi impossible. Une offre de l'OTE, l'organisme de télécommunications, de 390 emplois de vendeurs et de techniciens payés au salaire minimum (580 euros brut), a vu affluer 18 000 candidatures. Les services publics, éducation et santé, sont dans un état inquiétant. Médecins du monde redoute une crise humanitaire, car 30 % des Grecs, soit 3 millions de personnes, ont perdu leur Sécurité sociale.

L'écrasante majorité de la population ne peut payer ni ses impôts qui augmentent, ni ses dettes aux banques : un toit est la seule chose qui lui reste, et qui doit lui rester.

Sylvie MARÉCHAL

• Centrafrique – Rwanda

Quand l'armée française protégeait les auteurs d'un génocide

Pour justifier l'intervention militaire en Centrafrique, François Hollande n'hésite pas à évoquer le risque de génocide, déclarant qu'il n'a pas voulu laisser se produire un nouveau Rwanda. C'est mentir sciemment en laissant croire que les centaines de milliers de Rwandais qui ont péri à l'époque auraient pu être sauvés par une intervention plus rapide de l'armée française. En fait, celle-ci était là depuis longtemps. Mais, loin de protéger la population, elle a armé le bras des tueurs, les a laissés commettre leurs massacres et les a même protégés dans leur fuite.

Au Rwanda, les intérêts de l'impérialisme français commandaient de maintenir au pouvoir la clique du président Habyarimana contre le Front patriotique rwandais (FPR) soutenus par l'Ouganda et l'impérialisme anglo-saxon. Sous le gouvernement socialiste de Michel Rocard, dans les années 1990-1991, l'armée française prit en charge l'armement et la formation de l'armée rwandaise. Elle fut complice des préparatifs que mettait en place le régime d'Habyarimana en vue de faire monter la haine contre la composante tutsi de la population. Certains de ses cadres furent associés à la création des milices qui perpétrèrent les premiers pogroms antitutsi. Lorsqu'en avril 1994, après l'assassinat du président Habyarimana, la fureur de son clan et de ses milices se déchaîna contre tous les Tutsis et les Hutus modérés, l'armée française laissa faire. C'est seulement lorsque l'offensive du FPR mit en déroute l'armée rwandaise que le gouvernement français et le président François Mitterrand s'émurent vraiment. Les troupes de l'opération Turquoise furent envoyées, sous prétexte de créer une « zone humanitaire sûre ». Elles sécurisèrent en fait un refuge pour les génocidaires en déroute. Ceux-ci purent ainsi continuer à semer la terreur dans les camps de réfugiés et dans les populations voisines, au Congo, faisant basculer la région du Kivu dans une guerre dont elle n'est pas encore sortie.

AFP

Une patrouille française passe à côté d'une milice de massacreurs gouvernementaux.

Le rôle joué par l'armée française dans le génocide rwandais démontre exactement le contraire de ce que voudrait faire croire François Hollande. Les troupes françaises, hier au Rwanda, aujourd'hui en Centrafrique ou au Mali, ne sont pas neutres. Derrière la couverture humanitaire, leur rôle est d'appliquer une politique décidée par le gouvernement en fonction des seuls intérêts de l'impérialisme. Cette politique consiste à choisir un camp contre un autre, quitte à augmenter encore le chaos dans lequel se débat la population.

Daniel MESCLA

• Ukraine

Bras-de-fer et poker menteur

Le 17 décembre, le président ukrainien Ianoukovitch allait discuter à Moscou de ce que la Russie propose commercialement, industriellement et financièrement à une Ukraine au bord de la faillite. Autant agiter un chiffon rouge sous le nez de l'opposition, qui a trouvé là une nouvelle occasion de mobiliser ses troupes en accusant Ianoukovich de *« vendre l'Ukraine »* à la Russie, alors que l'Union européenne lui tendrait les bras…

Une Europe qui ferme la porte

Même si les dirigeants ouest-européens et américains ainsi que les leaders de l'opposition ukrainienne invoquent la main et les pressions de Moscou dans le rejet par le gouvernement ukrainien de l'accord d'association que lui proposait l'Union européenne, Ianoukovitch dit et répète l'avoir fait pour des raisons *« exclusivement économiques »*. Et le fait est que, l'Ukraine se trouvant au bord de la faillite, l'Union européenne ne lui proposait que 600 millions d'euros de crédits, alors que Kiev estime à 10 milliards ses besoins annuels. De plus, Bruxelles y mettait des conditions dévastatrices pour l'économie et la population de ce pays qui, à lire le site du *Figaro*, auraient eu à *« subir la même purge qu'en leur temps la RDA, la Pologne ou la République tchèque »* après la chute du mur de Berlin.

Voilà pour les opposants ukrainiens qui veulent croire – ou faire croire – que, sous les auspices de l'Europe, un avenir radieux s'ouvrirait à la population ukrainienne. La réalité est tout autre. Cité par le site Internet du *Parisien*, un spécialiste français des relations internationales déclare : *« Soyons réalistes, personne dans l'Union ne veut de l'Ukraine comme pays membre. »* Et de rappeler qu'association ne signifie pas adhésion à l'Europe. À preuve, la Turquie : elle a signé un tel accord en 1963 et attend depuis un demi-siècle à la porte de cette Europe-là !

Jeu de bascule

Quand Ianoukovitch répète qu'il n'a que suspendu l'accord avec Bruxelles et qu'il en reste partisan, il se ménage une marge de manœuvre dans des négociations avec les dirigeants russes. Car, en échange de son aide, le Kremlin cherche à attirer l'Ukraine dans son union douanière avec la Biélorussie, le Kazakhstan et bientôt l'Arménie. Moscou compte aussi profiter de l'occasion pour pousser les pions des entreprises russes dans une économie ukrainienne où elles sont déjà très présentes.

Face à une Europe qui ne lui propose rien que de se laisser dévorer tout cru, face à une Russie qui ne cache pas ses appétits, et devant une opposition qui enrage de voir ses illusions européennes déçues, Ianoukovitch louvoie comme il peut. Et il ne peut pas grand-chose.

Sur un plan international, Kiev ne peut plus, comme dans un passé récent, jouer sur le robinet des réseaux approvisionnant l'Europe en gaz russe : de nouveaux gazoducs ont été construits qui contournent l'Ukraine. Cela prive Kiev d'un moyen de chantage diplomatique, et d'un intérêt économique majeur pour les grandes puissances occidentales et leurs trusts de l'énergie.

Une crise multiforme, et qui enfle

Du côté de la rue kievienne, Ianoukovitch n'est pas en meilleure posture. Après avoir échoué à faire reprendre le Maïdan par sa police anti-émeute, il a ouvert des discussions avec l'opposition. Sans succès. Puis, il a limogé le maire de la capitale, à qui il fait porter le chapeau des exactions policières contre les manifestants. Maintenant, le parti des Régions, celui de Ianoukovitch, réclame un remaniement gouvernemental *« à 90 % »*.

Sacrifier le Premier ministre et d'autres ministres suffira-t-il à juguler une crise politique devenue explosive ? Peu probable, car elle a pour fond une récession économique dramatique et un ras-le-bol général à l'égard des gouvernants – même si les classes laborieuses ne se reconnaissent pas toutes, loin de là, dans les petits bourgeois et les nationalistes qui continuent d'occuper le centre de Kiev.

En tout cas, devant le risque d'une situation qui deviendrait incontrôlable, la plupart des dirigeants américains et ouest-européens ont changé de ton. Eux qui, pendant des semaines, ont bruyamment encouragé l'opposition à pousser dans le sens d'une rupture avec la Russie, semblent maintenant chercher un compromis qui satisfasse les grandes puissances occidentales comme Moscou, voire qui soit présentable pour Ianoukovitch comme pour son opposition. Quant à la population, que toutes ces parties invoquent à l'envi, elles ne lui donnent pas voix au chapitre. Comme d'habitude.

Pierre LAFFITTE

Manifestation à Kiev le 15 décembre.

Reuters

Quand l'Europe « rassure » la Russie

Vu l'opposition farouche de Moscou à tout rapprochement de l'Ukraine avec l'Europe de l'Ouest, les chefs de la diplomatie des pays membres de l'Union européenne viennent de rencontrer leur homologue russe.

Officiellement, il s'agissait de le convaincre que, si Kiev signait l'accord d'association avec l'Union européenne, cela n'aurait *« aucun impact négatif sur la Russie »*.

C'est une mauvaise plaisanterie. Vu l'étroite imbrication, qui date de l'époque soviétique, des économies ukrainienne et russe, ce que vise Bruxelles – ouvrir sans restrictions l'Ukraine aux grands groupes ouest-européens – entraînerait à brève échéance un déferlement de produits européens sur le marché russe.

Conséquences ? La fermeture de nombreuses usines, le développement du chômage, sans oublier la perte de sources d'enrichissement pour les bureaucrates et affairistes russes, qui contrôlent de fait le commerce et l'industrie de ce pays.

Mais, puisque les diplomates ouest-européens assurent qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter…

P.L.

• Haïti

Grèves et manifestations ouvrières pour exiger un salaire minimum

Cet article a été rédigé à partir des informations parues dans *Voix des Travailleurs*, le journal de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires d'Haïti

Pendant trois jours, les 10, 11 et 12 décembre, des milliers de travailleurs de la zone industrielle de Port-au-Prince ont manifesté, scandant des slogans comme : « *Les esclaves sont révoltés contre les 225 gourdes !* », « *Nous ne pouvons pas vivre avec ce salaire de misère* », « *Nous voulons 500 gourdes [10 euros] comme nouveau salaire minimum* », « *Nous exigeons de meilleures conditions de travail !* », « *Nous en avons ras-le-bol !* ».

Cette mobilisation, qui a regroupé entre 15 et 20 000 travailleurs, fait suite à la proposition du Conseil supérieur des salaires d'ajuster le salaire minimum de 200 à 225 gourdes par jour, alors que la loi sur le salaire minimum de 2009 prévoyait la revalorisation du salaire minimum à 300 gourdes. En clair, cet organisme, gagné totalement à la cause du patronat malgré la présence en son sein de représentants de syndicats de travailleurs, a révisé le salaire minimum à la baisse en le proposant à 225 gourdes.

La classe ouvrière, choquée de l'indécente proposition, a brusquement exprimé sa révolte en arrêtant la production dans la quasi-totalité des entreprises de sous-traitance de la zone industrielle pour se rendre dès le premier jour de la mobilisation devant le Parlement et exiger des deux Chambres leur soutien pour l'ajustement du salaire à 500 gourdes.

La marée humaine, composée majoritairement de femmes, a été applaudie pendant le parcours par des riverains des quartiers populaires. La mobilisation, par son importance numérique et sa durée, a fait la une de la presse parlée, écrite et télévisée.

Les présidents des deux Chambres ont accueilli la manifestation du 10 décembre. Le président du Sénat a dû quitter momentanément son bureau climatisé pour prendre la parole au milieu de la foule et appuyer la revendication des 500 gourdes. Le président de la Chambre des députés a annoncé illico la formation d'une commission de haut niveau chargée de se pencher sur la situation de ces milliers d'ouvrières et d'ouvriers.

Le ministre des Affaires sociales et du Travail, pour tenter d'éteindre le feu, a convoqué en urgence les délégués des centrales syndicales

Manifestation du 10 décembre à Port-au-Prince

DR

concernées. Mais ces bureaucrates syndicaux n'ont aucune prise sur les événements. Le Conseil supérieur des salaires est donc dans la tourmente et multiplie des déclarations abracadabrantes sous la pression de la rue.

La mobilisation préoccupe la banque centrale d'Haïti. « *Ce que nous sommes en train de regarder là, au niveau du salaire minimum, nous inquiète* », a déclaré le gouverneur de la Banque centrale, au cours du 24e conseil du gouvernement qui s'est tenu au siège du bureau du premier ministre Laurent Salvador Lamothe, dans la soirée du mercredi 11 décembre 2013. « *Nous n'aimerions pas que cela nous fasse perdre des investissements* », a ajouté ce serviteur zélé de la bourgeoisie.

Dans *le Nouvelliste* du 13 décembre 2013, le Forum économique du secteur privé exprime son inquiétude : « *Les événements des 10 et 11 décembre derniers dans la zone du Parc industriel de Port-au-Prince sont extrêmement préoccupants et doivent interpeller tous les secteurs de la société haïtienne. Des individus se réclamant du secteur syndical prennent, depuis deux jours, plus de 30 000 familles haïtiennes en otage (…)* ». Voilà que tous ces soutiens de la bourgeoisie et la bourgeoisie elle-même se rendent compte brusquement que les travailleurs sont indispensables au fonctionnement de leurs entreprises, que tout s'arrête quand les ouvriers sont en grève. Et pourquoi ceux et celles qui constituent le moteur de la production, qui génèrent des millions et de millions de profits dans l'exécution de ces commandes ne peuvent-ils pas avoir le minimum vital, c'est-à-dire les 500 gourdes par jour ?

Le premier jour, apeurés, certains patrons comme Andy Apaid de GMC et Charles Henry Baker de One World Apparel, les deux piliers de l'avant-garde du patronat haïtien, se sont empressés de faire partir les ouvriers de leurs entreprises avant l'arrivée des manifestants. La peur a changé de camp pendant cette mobilisation.

Dans la rue et dans les usines, les travailleurs doivent continuer à se faire craindre car c'est par la crainte qu'ils inspirent aux patrons qu'ils finiront par faire reculer ces sangsues et obtenir du coup satisfaction.

• Espagne

Onze ans après le naufrage du *Prestige*
Une caricature de procès

Le 19 novembre 2002, le pétrolier *le Prestige* sombrait, déversant 63 000 tonnes de fuel et souillant 2 900 km de côtes espagnoles, portugaises et françaises.

Comme le naufrage de l'*Erika* en 2000, les ingrédients étaient pourtant réunis pour qu'on puisse prévoir une catastrophe. Ce bateau construit en 1976 avait été immobilisé trois mois plus tôt parce qu'on avait relevé huit déficiences. Il avait malgré tout repris la mer. Rien de très surprenant puisque les compagnies pétrolières s'ingénient à casser le coût du transport en affrétant des bateaux sous pavillon de complaisance. Ainsi le *Prestige* battait pavillon bahaméen, son propriétaire était libérien, son affréteur une compagnie suisse, Crown Resources, qui s'est dissoute avant l'ouverture de l'enquête, afin de protéger son commanditaire russe. Ce bateau-poubelle pouvait ainsi naviguer en toute irresponsabilité en s'abritant derrière de multiples sociétés écran.

Cela a finalement réussi puisqu'aucun des coupables réels n'a été traduit en justice, ni le propriétaire, ni l'affréteur, ni même la société américaine de classification ABS qui avait autorisé le pétrolier à naviguer et contre laquelle le gouvernement espagnol a porté plainte, sans succès.

Seuls les lampistes ont eu droit à un procès en Espagne. On trouvait donc sur le banc des accusés le commandant grec du bateau, le chef des machines et l'ancien responsable de la marine marchande espagnole. Finalement, seul le commandant a été condamné, à neuf mois de prison avec sursis, parce qu'il avait refusé pendant trois heures d'être remorqué, certainement sur l'ordre de son armateur qui, sinon, aurait dû reverser un fort pourcentage de la cargaison de son navire.

L'ancien responsable de la marine marchande espagnole était traduit en justice parce qu'il avait ordonné au bateau, qui avait lancé un SOS six jours auparavant, de s'éloigner des côtes préférant le voir sombrer loin de l'Espagne. Comme l'a déclaré le commandant : « *C'était la pire option. Ils nous transformaient en un cercueil flottant et ils nous envoyaient à la noyade.* » Cependant le responsable de cette décision n'a pas été condamné, ce qui montre le peu de cas qui est fait des équipages de ces navires.

Pour les associations écologiques, les habitants des villages souillés, l'acquittement des principaux prévenus apparaît comme un déni de justice et un véritable permis de polluer !

Aline URBAIN

Aux pays des aveugles….

Le gouvernement espagnol n'avait pas besoin de la publicité du procès du *Prestige* : la presse s'est chargée de rappeler que l'actuel chef du gouvernement Mariano Rajoy, numéro deux du gouvernement, à l'époque du naufrage, n'avait eu de cesse de minimiser la catastrophe. Il avait déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une marée noire mais « *de filaments comme de la pâte à modeler* ». Les bénévoles qui se sont « amusés » à nettoyer les plages ont dû apprécier cette sortie.

Il est vrai qu'elle vaut bien celle de Dominique Voynet, alors ministre, qui avait déclaré devant l'*Erika* qu'il « *ne s'agissait pas de la catastrophe écologique du siècle* ».

A. U.

• Herakles (groupe Safran) – Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

Accident mortel à la poudrerie

Jeudi 5 décembre, trois salariés d'Herakles de Saint-Médard (la partie anciennement SNPE, Société nationale des poudres et explosifs de la filiale de Safran en Gironde) ont été gravement brûlés par un feu de poudre. L'un d'entre eux, est malheureusement décédé des suites de ses blessures.

Le feu s'est déclaré lors d'une opération de démoulage sur un réservoir contenant du propergol solide, une poudre servant à propulser les fusées et missiles des clients d'Herakles, comme Ariane et EADS. L'opération de démoulage consiste quant à elle à retirer l'excédent de poudre. Cette opération est très redoutée par les salariés car l'un des risques majeurs est que l'électricité statique générée par le corps humain y mette le feu, cela malgré les semelles antistatiques. L'hiver est pour cette raison dangereux, car l'air y est particulièrement sec, augmentant le risque de décharges. Ce risque est donc parfaitement identifié, et depuis longtemps. Le dernier incident, datant de 2006, avait provoqué l'incendie de quelques kilos de poudre, heureusement sans conséquence.

Une enquête de police est en cours pour déterminer les circonstances précises de l'accident. Mais les causes sont malheureusement connues et tristement banales : c'est le profit qui a tué notre camarade et en a blessé grièvement deux autres.

Cet accident n'aurait jamais dû avoir lieu. L'électricité statique, si cette cause est confirmée par l'enquête, peut être évitée en humidifiant l'atelier ou tout simplement en évitant que ce genre d'opération se fasse au plus froid et au plus sec de l'hiver. Après l'accident de 2006, la direction a fait installer une nouvelle machine réduisant la présence humaine et le risque. Mais suite à une défaillance de cette machine qui doit de nouveau être en service en 2014, c'est avec l'ancien outillage que la direction a fait assurer la production. Car pour elle, ce qui compte surtout, c'est le fait que cette production, parmi les plus rentables du site, sorte.

Quelques heures après l'accident, la direction d'Herakles publiait un communiqué interne adressé à tout le personnel pour demander « *d'observer un devoir de réserve vis-à-vis des nombreuses sollicitations qui pourraient être reçues de l'extérieur* ». En clair, la direction d'Herakles espère imposer le silence à tous.

Il faut au contraire que les travailleurs se fassent entendre, car il est impensable de perdre sa vie au travail. La direction d'Herakles porte une lourde responsabilité dans cet accident. C'est elle qui, en refusant les investissements nécessaires, a fait le choix de faire passer le profit des actionnaires avant la sécurité des ouvriers.

Correspondant LO

• Coved (Nord-Pas-de-Calais)

Ras le bol des salaires minables

La Coved, filiale de la Saur, troisième société de gestion de l'eau derrière Veolia et Suez, emploie 250 personnes sur sept sites de la région. Elle gère le ramassage des ordures ménagères pour le compte de plusieurs communautés d'agglomération et de communes souvent dirigées par le PC ou le PS.

Environ 190 salariés ont été en grève reconductible du 3 au 11 décembre. Ils se sont regroupés pour occuper les sites, surtout à Oignies où plus de 90 % étaient en grève.

Les grévistes réclamaient en particulier une prime mensuelle de 100 euros de « qualité de service », comme dans d'autres sites de la Coved, et la revalorisation des coefficients d'ancienneté « donnés à la tête du client ». Un rippeur, qui déverse les poubelles dans les camions-bennes, gagne moins de 1600 euros brut par mois, avec une double charge de travail depuis 2009 : avant, il y avait un conducteur et deux rippeurs par benne contre un seul aujourd'hui.

En 2013, avec une augmentation d'environ 2 %, les salaires sont restés loin derrière l'augmentation du coût de la vie. La mutuelle est passée de 30 à plus de 70 euros pour les mêmes services. Depuis avril, les mécaniciens ont perdu 76 euros par mois, la direction disant s'être trompée dans le paiement d'une pause... mais, en décembre, ces 76 euros n'étaient toujours pas reversés ! Et les grévistes réclament le cumul de ces sommes dues.

Les pressions au travail s'aggravent : toujours plus vite, avec du matériel parfois en mauvais état. L'arbitraire de la direction est insupportable, comme la baisse des heures effectuées pour faire sauter la prime de casse-croûte.

Les grévistes ont organisé le blocage des camions-bennes, des routes et plusieurs manifestations où ils ont reçu des témoignages de solidarité, alors que les médias insistaient sur la gêne occasionnée par le non-ramassage des ordures.

La direction a fait appel à des dizaines de conducteurs et de rippeurs de Haute-Normandie pour faire les tournées avec des non-grévistes. Elle a également eu recours à des agents de sécurité de la région parisienne, dont certains véhicules étaient immatriculés dans des pays de l'Est, pour harceler les piquets de grève. Des heurts ont eu lieu, quelques pneus crevés. Le directeur a qualifié ces réactions de « *comportements déviants* » alors que c'est lui qui les a provoquées, sciemment. Il ne veut pas céder et il prétend que le contrat signé avec les collectivités ne l'autoriserait pas à payer une prime en plus. Pourtant, bien des élus ont soutenu la grève.

La Coved fait du profit sur le dos des collectivités publiques comme sur le travail du personnel. Sur les comptes de la Coved et de la Saur, il y a l'argent pour verser une augmentation des salaires conséquente, et ce tous les mois.

Les travailleurs n'ont que des promesses de négociations et restent prêts à se remettre en grève s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Correspondant LO

• Schneider Electric Agglomération de Grenoble

Grève contre la fin des congés de fin de carrière

Depuis la création de la convention d'entreprise de Schneider Electric en 1995, les travailleurs peuvent partir de l'entreprise, en fonction de leurs années de présence, jusqu'à quatorze mois avant leur départ à la retraite, tout en restant salarié de l'entreprise : c'est le congé de fin de carrière (CFC).

Il y a deux ans la direction avait commencé à parler de supprimer ces CFC et de les remplacer – en fonction de l'âge des salariés – par une petite rente. Schneider France veut ainsi économiser environ 1,6 million d'euros. Une peccadille à l'échelle d'un groupe où, en 2012, les dividendes se sont montés à 1,87 milliard d'euros !

En septembre dernier, la direction a commencé des réunions avec les syndicats. Au fur et à mesure de ce qui en résultait, le personnel a exprimé sa colère, notamment par une pétition qui a recueilli 3 000 signatures. Le 5 décembre, 700 personnes en grève venues des différents établissements de l'agglomération grenobloise se sont retrouvées devant le site principal, en même temps que protestaient d'autres travailleurs à Angoulême, Rueil et Limoges.

Ce mouvement a déjà eu comme résultat un petit recul de la direction, puisqu'elle a repoussé la date des derniers CFC de fin juin 2014 à janvier 2017. Mais pourquoi ne pas lui imposer d'annuler l'ensemble de son projet ?

Correspondant LO

• Roanne (Loire)

Refus de prélèvement ADN

Les cinq militants CGT relaxés

Le tribunal correctionnel de Roanne a relaxé mardi 17 décembre les cinq militants de la CGT qui étaient poursuivis pour avoir refusé un prélèvement ADN.

En novembre 2012, pour avoir inscrit des slogans sur un mur lors d'une manifestation contre la réforme des retraites, ils avaient été reconnus coupables par la cour d'appel de Lyon de dégradations en réunion mais dispensés de peine.

Le tribunal de Roanne a estimé qu'un prélèvement ADN ne pouvait concerner que des personnes condamnées, alors que les cinq prévenus avaient été dispensés de peine. Le parquet général n'aurait donc pas dû requérir ce prélèvement et, selon le jugement, la justice ne pouvait donc pas leur reprocher de l'avoir refusé.

Le tribunal a également considéré que les gardes à vue du mois de mai étaient irrégulières. Les cinq syndicalistes encouraient un an de prison et 15 000 euros d'amende.

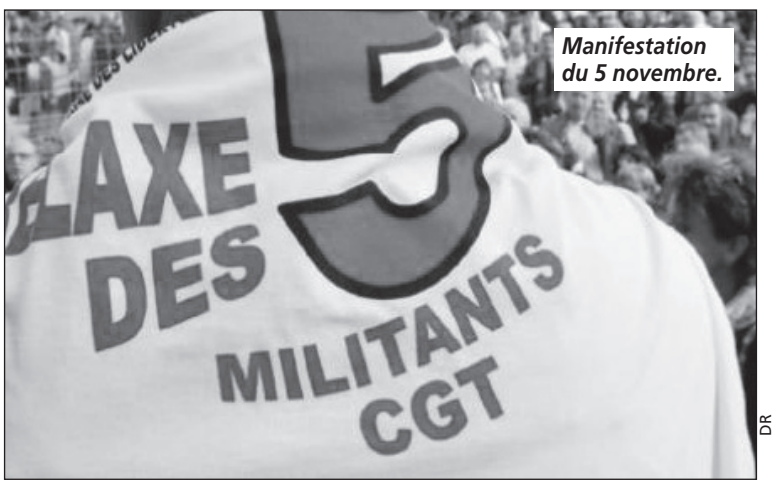

Manifestation du 5 novembre.

DR

Les mois de mobilisation des militants CGT locaux et la manifestation nationale CGT du 5 novembre ont donc porté leurs fruits.

Correspondant LO

• Présence d'amiante dans la tour Montparnasse à Paris

Pour les responsables, il est urgent de ne rien faire

Un rapport d'expert rendu public le 12 décembre a confirmé les craintes de l'Inspection du travail et de la Caisse régionale d'assurance maladie. Le taux inquiétant de fibres d'amiante détecté à plusieurs reprises depuis l'été dernier dans la tour Montparnasse ne provient pas uniquement des travaux de désamiantage en cours, mais des gaines d'aération qui propagent les poussières dans tous les étages.

En effet, depuis 2009, les capteurs ont relevé 72 dépassements du seuil réglementaire de cinq fibres par litre, le plus fort taux ayant atteint 98,8 fibres par litre dans les locaux du conseil régional d'Île-de-France, alors qu'il n'y avait aucun chantier de désamiantage dans le secteur. Plusieurs dépassements inquiétants sont intervenus ces derniers mois, dans des locaux déjà traités ou situés loin des zones de désamiantage. Devant l'inquiétude des salariés, relayée par l'Inspection du travail et la Caisse régionale d'assurance maladie, la préfecture de Paris s'est enfin décidée à demander à un expert d'en rechercher les causes.

La tour Montparnasse a été construite au début des années 1970. Alors qu'à cette date les dangers de l'amiante étaient connus depuis des décennies, ce n'est qu'en 2005 qu'ont débuté les travaux de désamiantage, qui sont loin d'être terminés. Pendant toutes ces années, et encore maintenant, quelque 5 000 salariés, répartis sur les 53 étages de bureaux ou affectés au nettoyage, continuent à travailler dans les poussières d'amiante. Seules deux entreprises ont déménagé leurs employés, conscientes des risques qu'elles leur faisaient encourir.

Les travaux de désamiantage ayant été suspendus, les autres entreprises de la Tour ont pris le parti de minimiser le danger. Elles sont appuyées en cela par le président du syndicat de copropriété qui parle de « *pollutions ponctuelles* » et affirme que ces « incidents » proviennent du fait que la Tour a été « *trop bonne élève* » en multipliant les contrôles. Autrement dit, pour vivre tranquilles, vivons ignorants et tout ira pour le mieux dans la meilleure des tours !

Des pressions se font contre les salariés qui dénoncent le danger de l'amiante dans la Tour. Le quotidien *Le Monde* rapporte même qu'il est demandé aux pompiers intervenant sur les faux-plafonds de travailler sans casque ni combinaison de protection, afin de ne pas « *affoler les clients* » – ceux des sièges sociaux installés dans les étages ou des magasins du rez-de-chaussée. Et, pour le préfet, il est hors de question de faire évacuer la Tour « *à deux semaines de Noël* », synonyme de grande foire commerciale.

Bref, le lobby de l'amiante reste puissant en France, et les pouvoirs publics s'inclinent devant ses volontés, au mépris de la santé et de la vie de centaines de milliers de personnes.

Marianne LAMIRAL

• Amiante dans les HLM

Un coût qui continuera à peser

Selon une étude effectuée entre décembre 2012 et février 2013 par l'Union sociale pour l'habitat (USH), qui regroupe 760 organismes HLM, 70 % des logements seraient concernés par le désamiantage et le coût de celui-ci pourrait s'élever globalement à 21 milliards d'euros.

Une réforme de la réglementation concernant ce matériau, qui entre en vigueur progressivement entre juillet 2012 et juillet 2015, revoit en effet les critères d'exposition et sa dangerosité. Avec cette réforme, que l'amiante soit à l'état friable (très dangereux, car susceptible de se déliter sous l'effet de chocs, de vibrations ou de mouvements d'air) ou non friable, et donc considéré auparavant comme sans danger tant qu'il est emprisonné dans des matériaux, il faudra procéder à un désamiantage.

Comme l'a indiqué un directeur d'organisme HLM interrogé sur le sujet, « *on a découvert qu'à une certaine époque, on en a mis absolument partout* ». À tel point qu'un logement sur deux contiendrait de l'amiante et que tous les logements construits avant 1997 seraient concernés. Cela va des produits les plus connus, comme les toiles Eternit, les tuyaux en fibro-ciment, les flocages, jusqu'aux colles de dalles de sol ou de carreaux de céramique, aux joints ou encore aux enduits.

Un responsable d'organisme HLM a indiqué que l'application de la nouvelle réglementation pourrait entraîner, du fait de son coût, une baisse de 30 % de l'objectif de construction. Ainsi, après avoir autorisé durant des dizaines d'années l'utilisation de l'amiante en tant que matériau alors que sa dangerosité était connue, après avoir fermé les yeux sur son utilisation massive dans tous les domaines de l'industrie et de la construction en cédant devant les grosses sociétés du secteur, l'État voudrait faire assumer son enlèvement par les organismes HLM. Et peu lui importe si le service rendu à la population par les HLM se voit encore réduit.

David MARCIL

• Crise du logement

Une pénurie catastrophique

Le projet de loi Duflot sur le logement est en discussion en commission à l'Assemblée nationale, avant son adoption qui devrait survenir courant janvier 2014. Par rapport au projet initial, qui ne prévoyait pourtant qu'un timide encadrement de la hausse des loyers privés, les lobbys de l'immobilier ont fait jouer leurs relations pour obtenir de nouveaux avantages.

La garantie universelle des loyers, dont le coût est évalué à 400 millions d'euros par an, permettra peut-être à des familles en difficulté de rester un peu plus longtemps dans leur logement. Mais elle va surtout permettre aux propriétaires de continuer à percevoir les loyers, en laissant à l'État le soin de faire payer les locataires défaillants. De même, certains frais facturés par les agences immobilières ne seront plus à la charge des propriétaires, mais « partagés » avec les locataires, sous prétexte qu'ils en seraient aussi bénéficiaires.

Cette loi sur le logement n'est de toute façon en rien une réponse à l'urgence de la situation dans les milieux populaires. Le nombre de familles sans domicile fixe a doublé ces dernières années et les associations chiffrent désormais le nombre de personnes mal logées à plus de huit millions. Le manque de logements, qui permet aux bailleurs de maintenir des loyers exorbitants, n'est pas près de s'atténuer. La construction de logements n'a atteint que 340 000 unités cette année, sur le demi-million prévu. Et c'est encore pire pour le logement social, dont l'objectif pourtant modeste de 40 000 nouveaux logements sera loin d'être atteint.

Bien que l'État leur offre des déductions massives, les promoteurs privés refusent de se lancer dans de nouveaux projets de construction de logements, entretenant une pénurie qui favorise l'envolée du prix des terrains et du bâti. Les pots cassés sont payés par les petites entreprises sous-traitantes, qui font faillite en grand nombre. Mais c'est surtout tous ceux en quête d'un logement décent et financièrement accessible qui paient le prix fort. Les familles populaires se retrouvent ainsi coincées, avec au bout du compte un éloignement des centres-ville et des lieux de travail pour trouver des logements.

Et la politique du gouvernement ne fait qu'aggraver la situation. Alors qu'il offre de nouvelles exonérations fiscales aux propriétaires bailleurs ou vendeurs de leur résidence secondaire, il a dans le même temps repoussé la revalorisation des aides au logement du 1er janvier au 1er octobre, économisant ainsi des dizaines de millions sur la petite part du budget du ministère du Logement qui revient aux locataires modestes.

Le système capitaliste, sa crise et l'anarchie engendrée par la loi du marché sont incapables de répondre à un besoin aussi élémentaire que l'accès à un logement. La rapacité des grands groupes qui dominent le secteur de l'immobilier souligne combien il est urgent de mettre en place un service public du logement, qui construise à prix coûtant et rapidement le million de logements qui manque.

Gilles BOTI

• Appareils usagés

Recyclage… vers les pays pauvres

Les consommateurs payent quelque 200 millions d'euros par an d'écoparticipation destinée au recyclage des déchets d'appareils électroménagers et autres équipements électriques ou électroniques. Selon Éco-systèmes, cette somme serait reversée pour moins d'un dixième aux communes afin d'améliorer la collecte des appareils usagés. L'essentiel reviendrait à des associations comme Emmaüs et Envie, qui emploient 1 450 travailleurs en réinsertion à redonner une deuxième vie à ces appareils.

Ce n'est qu'une face de la réalité, car le silence règne sur les déchets exportés vers les pays pauvres. Mais quelques reportages ont été publiés au sujet du site de Guiyu, en Chine, au nord-est de Hong Kong, considéré comme le plus grand dépotoir de déchets d'ordinateurs du monde, où sont acheminées 1,5 million de tonnes chaque année, à 80 % en provenance d'autres continents. Quelque 60 000 travailleurs s'y abîment la santé, employés pour une centaine d'euros par mois dans des entreprises de récupération, contaminés par les métaux et les eaux où se sont infiltrés les acides. L'écoparticipation en question se fait au prix de leur vie.

J. S.

• Grève à la SNCF :

Les cheminots ont répondu présent !

Jeudi 12 décembre, à l'appel des fédérations de l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CFDT, les cheminots étaient appelés à la grève contre la réforme ferroviaire et plus généralement contre les suppressions d'effectifs, le blocage des salaires et la dégradation des conditions de travail et du service public.

La grève a été un succès et a mobilisé des dizaines de milliers de cheminots à travers le pays. Cela prouve l'ampleur du mécontentement à la fois contre le recul des conditions de travail et d'existence que vivent les cheminots au quotidien et les attaques en préparation de la part du gouvernement.

Le ras-le-bol au quotidien

Dans le succès de la grève, il y a bien souvent le ras-le-bol. Ainsi au Landy, où sont entretenus les TGV du réseau Nord, de nombreux cheminots en ont par-dessus la tête des réorganisations en tout genre, sur fond de suppressions d'emplois. Aux ateliers TGV de Châtillon, toujours en banlieue parisienne, un secteur d'une centaine de cheminots commence à se mobiliser pour réclamer des primes et des effectifs. Ce secteur était en grève totale le 12 décembre. À Nantes, des mouvements de grève sont également en cours dans plusieurs secteurs. À Orléans, l'exaspération monte, car tous les jours le travail est désorganisé. Les trains supprimés ou en retard ne se comptent plus. Aux guichets et à l'accueil, la direction, sous prétexte de dénonciation d'accords locaux, veut supprimer des primes et donc baisser les salaires. Et le manque d'effectif est criant sur certains chantiers. Des cheminots des gares de Tours, Orléans, Bourges ont d'ailleurs continué la grève le lendemain vendredi.

Réforme ferroviaire et offensive patronale

L'autre raison du mécontentement réside dans le plan d'attaques de la direction SNCF, baptisé « réforme ferroviaire », que le gouvernement va présenter au Parlement en 2014. Celle-ci prévoit, d'une part, l'éclatement de la SNCF en trois entreprises distinctes et le transfert d'un tiers des cheminots vers le gestionnaire d'infrastructure. Elle prévoit, d'autre part, la suppression de l'actuelle réglementation du travail de la SNCF et son remplacement par une convention en cours de négociation avec le patronat ferroviaire. Il s'agit pour le gouvernement de préparer l'ouverture au privé et à la concurrence du transport voyageurs, prévue pour 2019. Et d'ores et déjà toute une campagne est lancée, à la fois par les capitalistes du rail et par les présidents de région, sur le prétendu surcoût des cheminots par rapport au privé.

Dans les chemins de fer comme ailleurs, l'heure est à la compétitivité et le gouvernement est à l'offensive pour intensifier le travail, démolir les filets protégeant la santé et la sécurité des hommes et des installations.

Jusqu'à présent, cette offensive est surtout passée par une réduction importante des effectifs, de 250 000 au début des années 1980 à 150 000 aujourd'hui. 30 000 emplois de cheminots ont été supprimés depuis l'année 2000. La direction entend continuer dans cette voie, puisque 2 000 suppressions d'emplois sont encore programmées dans le budget 2014.

Ce qui menace également pour la période à venir est la suppression de certains avantages acquis, l'augmentation des amplitudes des journées, la diminution du temps et du nombre de repos, l'instauration d'une polyvalence accrue dans de nombreux métiers.

Face à cette situation et à ces menaces, les organisations syndicales ont pris soin jusqu'ici d'émietter les réactions en journées d'actions isolées les unes des autres. Loin d'expliquer et de dénoncer clairement les plans du gouvernement et de la bourgeoisie, elles font mine de s'étonner que le gouvernement ne reprenne pas leur propre projet de réforme.

Mais, malgré cela, les cheminots répondent majoritairement présent à chaque occasion. La politique dont ils sont victimes, tant sur les salaires que sur les effectifs et les conditions de travail, frappe aussi l'ensemble des travailleurs de ce pays. Et c'est bien tous ensemble qu'il faudra réagir.

Christian BERNAC

• Gare de triage de Drancy (Seine-Saint-Denis)

Un wagon qui déraille ravive l'inquiétude

Le mercredi 11 décembre au matin, un wagon de produits chimiques a déraillé dans le triage de Drancy. Fort heureusement, le wagon d'acide chlorhydrique était vide. Que se serait-il passé s'il avait été plein et si son chargement s'était répandu ? Derrière ce wagon, il y en avait un autre de nitrate d'ammonium, le produit qui a fait sauter l'usine AZF. En mars dernier, c'était un wagon de mercaptan, le même gaz qui a empuanti durant quelques jours la vallée de la Seine, qui s'est mis à fuir, sans trop de conséquences là non plus.

LO

Cette gare de triage pose un énorme problème. Installée en plein milieu d'une zone urbaine, elle trie plus de 200 000 wagons par an, dont 10 % environ de produits chimiques, chlore, ammoniac, acides, etc. Un rapport a signalé qu'en cas de fuite à la suite d'une déchirure de quelques centimètres dans un wagon de chlore, des risques létaux, c'est-à-dire mortels, pourraient s'étendre jusqu'à 2 600 mètres autour du triage. Dans ce périmètre vivent 220 000 personnes !

Depuis que ce rapport a été rendu public, les municipalités de Drancy, du Blanc-Mesnil et du Bourget ont demandé le déménagement du triage, ou tout au moins le confinement des wagons chimiques. Mais ni la SNCF, ni RFF, ni le gouvernement ne veulent changer quoi que ce soit. Une entrevue à Matignon avec une délégation de Blanc-Mesnil a obtenu la création d'un… comité local d'information : autant dire, rien. Le pire, si l'on peut dire, c'est que les autorités, pour donner l'impression qu'elles prenaient en main le problème, ont décidé l'interdiction par arrêté préfectoral de toute nouvelle construction dans un rayon de 620 mètres. Pourquoi 620 mètres ? Mystère. Même une simple véranda est interdite. Cet arrêté a mis le feu aux poudres. Dans ce secteur largement pavillonnaire, la valeur des pavillons a dégringolé de 20 ou 30 %, rendant les habitants furieux. Des manifestations ont eu lieu, dont au moins une très importante vers la préfecture de Bobigny.

Déménager le triage et le mettre en zone non-urbaine reviendrait sans doute très cher. Beaucoup moins tout de même que les 20 milliards de crédit d'impôt que l'État consent au patronat. Mais si l'argent va aux patrons, il ne va pas à ce qui serait utile.

Correspondant LO

• Hôpital de Foix (Ariège)

Une annonce qui ne passe pas

L'Agence régionale de santé (ARS) a donné son verdict : à l'hôpital de Foix, elle veut imposer un plan de retour à l'équilibre de deux millions d'économies, avec à la clé 57 suppressions de postes. Il y en aurait 17 dans les Ehpad (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) et 40 au centre hospitalier intercommunal du Val d'Ariège (Chiva) à Foix.

Cette annonce n'est pas passée. Au Chiva comme dans les Ehpad, le personnel est au plus juste. D'ailleurs, aux Urgences du Chiva, un conflit dure depuis neuf mois pour obtenir des moyens.

À l'appel de la CGT, les 12 et 13 décembre, une centaine d'hospitaliers se sont retrouvés face au directeur, qui a dû entendre leur ras-le-bol : « *S'il n'y a pas d'argent pour la santé, il faut aller le prendre là où il est !* » Devant la mobilisation, la directrice de l'ARS s'est déplacée lundi à l'hôpital de Foix. Le personnel, toujours plus mobilisé, était là pour accueillir la délégation.

L'ARS s'engage finalement à trouver une solution sous 48 heures pour qu'il y ait un poste d'infirmière et un poste d'aide-soignante aux Urgences, et elle s'engage à ce qu'il n'y ait pas de suppression de postes dans les Ehpad. C'est une victoire, ressentie comme telle par les travailleurs de l'hôpital de Foix.

Correspondant LO

• Sanofi

Non aux suppressions de postes Non au 0 % d'augmentation !

Jeudi 12 décembre, à l'appel des organisations syndicales, les débrayages ont été importants sur tous les sites du groupe Sanofi.

Avec 95 milliards d'euros de capitalisation, Sanofi est la deuxième entreprise du CAC 40. En 2012, il a réalisé un bénéfice de plus de 8 milliards dont il a distribué pas loin de la moitié sous forme de dividende aux actionnaires. Et c'est ce même Sanofi qui, lors de la réunion annuelle sur les salaires, a annoncé… 0 % d'augmentation générale !

Côté emplois, depuis 2009, rien qu'en France, 4 000 postes de travail sur 28 000 ont été supprimés. Et c'est justement dans cette même période que les bénéfices ont explosé, pour atteindre plus de 8 milliards d'euros chaque année. Pour que cela dure et que les actionnaires continuent de s'engraisser, Sanofi a programmé deux milliards d'économies d'ici 2015.

Sanofi s'attaque à présent à la flexibilité, au temps de travail et aux rémunérations. À Vitry-sur-Seine, au centre de production, il est devenu courant de changer de rythme de travail, c'est-à-dire de passer d'horaires en journée à des horaires en 2x8, voire en 3x8. Les heures supplémentaires et les astreintes ont explosé. Pour ne pas embaucher, la direction a mis en place au niveau du groupe des accords de mobilité permettant, en interne, de déplacer les salariés d'un site de production à un autre site et même, en externe, d'organiser le prêt de salariés à une autre société. En quelque sorte, de l'intérim en CDI.

Sanofi ? Un modèle du genre de ces grandes entreprises industrielles qui, en temps de crise, maintiennent leur taux de profit en pressurant de plus en plus les travailleurs.

Correspondant LO

Compiègne : Une journée de grève bien suivie

Chez Sanofi à Compiègne, le débrayage prévu dans toutes les entreprises du groupe, jeudi 12 décembre, a été bien suivi. La direction n'en est pas revenue, elle qui s'était vantée que les travailleurs ne répondraient pas à l'appel des syndicats. Le rassemblement des salariés devant les grilles de l'usine a été un clair désaveu.

Il faisait froid, mais un camarade avait eu la bonne idée d'apporter du bois pour permettre de se réchauffer devant un bon feu. Le soir, on y a fait griller des merguez.

Les salariés étaient contents de se retrouver ensemble et de discuter de ce qui ne va pas chez Sanofi, une entreprise qui fait près de 9 milliards de profits par an et qui annonce 0 % d'augmentation des salaires.

La direction a d'autant plus accusé le coup devant le débrayage qu'elle avait fait pression contre, en multipliant les chantages à l'emploi : « *C'est pas bon pour le site* » ; « *les autres sites vont récupérer le boulot* »; « *on coûte déjà trop cher* ». Il y a même eu des chefs pour prétendre « *penser à une rallonge* »... Quant aux intérimaires, l'encadrement leur avait bien fait sentir que, s'ils voulaient un renouvellement de leur contrat, ils devaient se tenir tranquilles.

Si le débrayage a été réussi, c'est que le ras-le-bol est grand. Il y en a marre des rendements imposés ; des postes qu'il faut tenir seul là où on était deux ou trois auparavant ; du manque de personnel ; des collègues intérimaires ou en CDD jamais embauchés, et qu'on voit partir quand ils connaissent bien le travail ; des horaires en équipes ou en VSD ; des nuits de neuf heures ; d'avoir seulement 50 minutes pour manger... Il y a aussi ces productions en petite série qui obligent à changer cinquante fois par jour de lots avec, à chaque fois, montage et démontage.

Enfin, il y a les prochains projets de la direction qui inquiètent toute l'usine : elle voudrait imposer de travailler nuit et jour, 24 heures sur 24, samedi et dimanche compris, en 3x8, au mépris de la santé... là où on fabrique des médicaments !

Ceux qui ont participé à cette journée de débrayage étaient contents de se retrouver ensemble et solidaires pour discuter de leurs intérêts communs. Comme beaucoup l'ont dit, une journée ne suffira pas. Il va falloir remettre ça.

Correspondant LO

LO

• Kem One

Le coup de semonce des travailleurs a payé

Mercredi 11 décembre, les travailleurs de l'ensemble des sites Kem One, à Saint-Fons, Balan, Fos et Lavera, ont décidé de se mettre en grève reconductible et d'occuper leurs entreprises.

Kem One est l'ex-pôle vinylique (PVC) d'Arkema, lui-même issu de Total en 2006. L'entreprise a été placée en redressement judiciaire, il y a six mois, après que son acquéreur Gary Klesch, un habitué des coups tordus, eut vidé toute sa trésorerie dans des comptes à l'étranger. À plusieurs reprises, le tribunal de commerce de Lyon a repoussé la date limite, pour que des repreneurs se fassent connaître. Une nouvelle audience était prévue jeudi 14 décembre.

Mais, quelques jours avant cette nouvelle échéance, les conditions de reprise n'étaient pas réglées. Il y avait même un fort doute sur le fait que les deux repreneurs restant en lice aient pu réunir les financements nécessaires, et il y avait la certitude que le gouvernement n'a pas fait quoi que ce soit pour obliger Arkema à conserver Kem One, ou à réintégrer les salariés dans le groupe en cas de fermeture. Aucun accord n'avait été finalisé pour l'apurement des dettes aux fournisseurs et des dettes sociales. Il n'y avait pas non plus de contrat finalisé et signé sur les prix de fourniture des fluides (éthylène, vapeur) ou de l'énergie (gaz, électricité).

Dans ces conditions, les travailleurs de Kem One craignaient que le tribunal de commerce prononce la liquidation judiciaire de l'entreprise, ou repousse une nouvelle fois les échéances. À une très grande majorité, ils ont donc décidé de se mettre en grève et d'occuper les sites.

Un grand nombre d'entre eux avaient le sentiment qu'on les menait en bateau depuis plusieurs mois. Ils exprimaient aussi un fort ressentiment vis-à-vis du gouvernement, et en particulier du ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, accusé de n'avoir pas fait grand-chose pour régler la situation de Kem One. D'autres disaient qu'ils « *avaient été trop gentils jusque-là !* »

Piquet de grève devant l'usine de Saint-Fons le 12 décembre.

LO

À Saint-Fons, les grévistes se sont installés aux entrées, avec des feux de palettes pour se réchauffer et de pneus pour se faire voir de loin. Ils ont interdit l'accès de l'usine à la direction et aux non-grévistes et ont bloqué l'accès à la cantine, estimant qu'il n'y avait aucune raison pour que la direction et les non-grévistes puissent s'y mettre au chaud, alors que les grévistes, eux, étaient dehors !

Le préfet du Rhône y a été de sa diatribe contre les grévistes n'estimant « d'aucune utilité » le blocage des sites. Évidemment, ce n'est pas lui qui risque de perdre son emploi. Il a d'ailleurs été démenti par les événements, puisqu'en moins de 48 heures les principaux points de blocage ont été levés. Des solutions ont été trouvées pour les diverses créances de Kem One, des contrats fournisseurs ont été revus à la baisse pour les fluides et l'énergie. Et le tribunal a programmé de nouvelles audiences les 18 et 20 décembre, pour finaliser les procédures juridiques et faire le choix du repreneur. Les emplois devraient être préservés, sauf ceux prévus dans le plan de l'actuelle direction. Ceux-ci devraient se faire sous forme de départs volontaires et de mutations dans le groupe Arkema.

Les travailleurs ont donc décidé de suspendre la grève. La vigilance reste cependant de mise. La principale crainte concerne les repreneurs. L'un, le groupe Open Gates, présente un montage financier surprenant, voire inquiétant. Quant au deuxième, il ne semble pas avoir des finances très solides. Alors, il ne faudrait pas que les travailleurs de Kem One se retrouvent devant un deuxième Klesch.

Les travailleurs ont montré que leur détermination a été efficace, puisqu'ils ont obligé les pouvoirs publics tout comme Arkema ou Total à trouver des solutions. À l'occasion de ce conflit, des liens se sont créés entre grévistes, en particulier entre postés et salariés de jour. Et cela aussi comptera pour l'avenir.

Correspondant LO

• La Poste

Grève séparée des centres de tri, mais problèmes communs aux postiers

Les postiers des centres de tri du courrier étaient en grève jeudi 12 décembre. Dans une unanimité parfaite, les syndicats ont appelé ce seul secteur, bien limité au sein de La Poste, à se mobiliser pour empêcher les fermetures de centres et les suppressions d'emplois.

Onze centres sont en train de fermer, ce qui entraînerait 2 000 emplois en moins, et ces fermetures en cachent d'autres. Le trafic courrier diminue, personne ne peut le nier. Mais les dirigeants n'ont pas attendu cette évolution, patente ces dernières années, pour tailler massivement dans les effectifs. En 2004, il y avait 130 centres de tri comptant 30 000 emplois. En 2011, il n'étaient déjà plus que 48, les effectifs ayant baissé de près de moitié, à 16 000. Aujourd'hui, ils sont 14 000. Dans ce secteur très mécanisable, une proportion importante des effectifs a donc été supprimée. Mais c'est la même chose partout, puisque 90 000 emplois ont disparu dans l'ensemble de La Poste depuis 2003.

Le courrier a baissé, mais les effectifs bien davantage. Le trafic Colis, lui, augmente nettement, suite à l'essor du e-commerce, de même que les activités de La Banque postale, qui se diversifient. Mais là aussi, la direction postale restructure et impose des suppressions d'emplois. Le personnel souffre partout de cette évolution. En province et en banlieue parisienne, il n'est pas rare pour un facteur de finir sa tournée avec deux heures de retard, heures gratuites en général. À La Banque postale, ex-services financiers de La Poste, il ne fait pas bon subir les appels téléphoniques en continu, assumer les retards, les dysfonctionnements et l'exaspération des clients devant la difficulté pour au moins obtenir un interlocuteur. À Coliposte, travailler avec un CDI devient l'exception, et les horaires n'existent plus pour les livreurs, quel que soit leur statut.

Les postiers, malgré leur éparpillement, sont encore près de 260 000, avec les collègues des filiales. Et la conscience d'avoir le même patron et de subir les mêmes attaques existe. Les employés du tri courrier qui ont fait grève jeudi dernier ont eu le bon réflexe. Mais à aucun moment les syndicats n'ont vraiment tenté de développer une politique systématique visant à briser l'isolement, secteur par secteur, centre par centre, dans lequel la direction essaye de maintenir les postiers. Pourtant, c'est cette politique qu'il faudrait mettre en œuvre afin de donner aux postiers la conscience de leur force, pour qu'ils puissent agir ensemble et se renforcer les uns les autres contre des attaques que tous continuent à subir, à tour de rôle et pour la énième fois.

C'est vital, au moment où le nouveau PDG, Philippe Wahl, annonce à qui veut l'entendre que La Poste, toujours plus dans le rouge, va devoir subir un nouveau plan d'économies.

Correspondant LO

Angers

À la plate-forme industrielle de courrier (PIC) d'Angers, les postiers ont participé au mouvement de grève nationale du jeudi 12 décembre.

À l'appel des syndicats, la grève a été suivie par presque deux tiers des salariés, sur un effectif total d'environ 150 agents de production. Si la proportion de grévistes a varié d'un service à l'autre, cela faisait plusieurs années qu'elle n'avait pas été aussi haute et c'est à plus d'une trentaine que les postiers se sont retrouvés jeudi matin devant les portes de la PIC, pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et en faire part aux journalistes locaux qui s'étaient déplacés.

Il faut dire qu'à la PIC d'Angers la grève nationale est bien tombée, si l'on peut dire, car elle a coïncidé avec la mise en place, en début de semaine, d'une nouvelle restructuration, dite PIC V2. Cette réorganisation, refusée par la CGT, le syndicat majoritaire sur l'ensemble de la PIC, mais acceptée par SUD, majoritaire en brigade de nuit, porte à plus d'une centaine le nombre d'emplois supprimés en dix ans. Elle s'est accompagnée de la suppression de l'équipe travaillant de 13 h à 20 h, de l'introduction du travail tous les samedis pour l'équipe mixte (de 9 h à 17 h), et rend plus patent que jamais le manque d'emplois dans tous les services.

Dès la première semaine, les conséquences se sont fait sentir : des restes de courrier de l'équipe de nuit se répercutent sur les équipes de jour, des camions partent en retard et pas avec tout le courrier prévu, ce qui pose des problèmes pour les équipes qui suivent. Bref, un cercle infernal.

C'est bien l'exaspération face à cette aggravation des tâches quotidiennes qui a conduit au succès de la grève.

Correspondant LO

Rennes

Les raisons de répondre à l'appel à la grève de toutes les plates-formes industrielles de courrier (PIC) le 12 décembre étaient multiples à Rennes. Même si cette plate-forme n'est pas concernée par une fermeture dans un avenir proche, tout le monde sait ici que les projets de la direction de La Poste auront pour conséquence un surcroît de travail. Alors même que la direction locale annonçait un gel des remplacements des départs en retraite, on apprenait par voie de presse que la fermeture de la PIC de Caen allait entraîner le transfert d'une partie du courrier de Normandie à Rennes.

Que, dans ce contexte, la direction de Rennes refuse d'accorder des compensations pour le travail durant les périodes de fêtes de fin d'année a contribué à la bonne participation à la grève, beaucoup ayant à cœur de rendre la monnaie de sa pièce au directeur. La moitié des postiers ont cessé le travail et il a été possible d'organiser un piquet de grève à l'entrée de la PIC.

Les problèmes locaux, se conjuguant à la casse de l'emploi orchestrée par la direction nationale, nécessiteraient bien une lutte d'ensemble.

Correspondant LO

• Groupe Total

Grève pour les salaires

Une grève pour les salaires a démarré vendredi 13 décembre dans cinq raffineries et deux usines du groupe Total, à l'appel de la CGT, rejointe ensuite par FO.

La grève est partie pour les salaires car, suite aux négociations annuelles, la direction n'a annoncé que 1,2 à 1,5 % d'augmentation générale. Pourtant, si un groupe a de l'argent, c'est bien le groupe Total. Total a annoncé 10,7 milliards d'euros de bénéfices en 2012, et en a distribué 5,2 milliards aux actionnaires. Pour 2013, les prévisions sont du même ordre : ne serait-ce qu'au premier trimestre, 2,7 milliards d'euros de bénéfices ont déjà été réalisés !

Les raffineries de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime), Donges (Loire-Atlantique), Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), Feyzin (Rhône) et Grandpuits (Seine-et-Marne) sont touchées par la grève, ainsi que l'usine d'Oudalle (Seine-Maritime) et l'établissement des Flandres (Nord). Selon un syndicaliste de l'entreprise, *« sur la production, le taux de grévistes oscille entre 75 et 100 % »*. À la raffinerie de Gonfreville-l'Orcher, 70 % des 2000 salariés sont en grève. À Feyzin, une assemblée générale de 370 personnes a voté la grève à 64 %.

Tous les milliards que les actionnaires de Total engloutissent ne tombent pas du ciel. Ils proviennent du travail des salariés du groupe, de celui des sous-traitants, des intérimaires et de tous ceux à qui le groupe Total fait les poches. Alors, les grévistes ne font que réclamer leur dû.

Pierre ROYAN

LO

• EADS

Prendre sur les profits pour garantir les emplois

Chez EADS, la maison mère d'Airbus, Eurocopter, Ariane..., présentée comme une entreprise qui réussit, 5 800 postes doivent être supprimés d'ici fin 2016 dont 5 300 dans la nouvelle filiale Airbus Defence & Space qui, au 1er janvier 2014, regroupera principalement les anciennes filiales Cassidian, Astrium et Airbus Military.

Pour la France, 1 700 emplois sont concernés. L'Allemagne est la plus touchée avec 2 600 emplois visés. 700 emplois sont concernés en Angleterre et 600 en Espagne. Des sites vont être fermés : le site de Montmorency à Paris et plusieurs autres « petites » entreprises en région parisienne, le site de Unterschleissheim au nord de Munich, des activités vendues comme Test & Services.

La société EADS est dans une santé florissante. Le carnet de commandes est pléthorique : six années de travail en perspective, 634 milliards d'euros à fin juin 2013. Les finances crèvent les plafonds : rien qu'au premier semestre 2013, le chiffre d'affaires a augmenté de 6 % (28,3 milliards d'euros), le bénéfice net de 31 % (759 millions d'euros).

Les actionnaires d'EADS ont un avenir bien assuré par le travail des 145 000 employés. Mais cela ne leur suffit pas. Tom Enders, président du groupe, a donc annoncé le 9 décembre dernier son intention de rentabiliser encore plus. Et il n'y est pas allé de main morte avec l'annonce des 5800 suppressions de postes dans la branche espace et défense du groupe. Le lendemain, Marwan Lahoud, le directeur général de la stratégie du groupe, a encore rajouté un complément à ce programme de licenciements : il veut obtenir la signature d'un accord de compétitivité avec les syndicats en 2014, pour diminuer les salaires en augmentant le temps de travail et son intensité.

Le but final du couple Enders-Lahoud est d'atteindre un taux de profit de 10 % et de distribuer dorénavant 30 à 40 % des bénéfices sous forme de dividendes.

Les travailleurs réagissent

Les mesures contre les salariés d'EADS ne sont pas encore détaillées ni définitives. On peut tout craindre des nouveaux coups qui se préparent. Mais d'ores et déjà des travailleurs ont réagi.

Vendredi, face au chantage de la direction, les délégués au comité national France ont claqué la porte. Le 28 novembre, à l'appel du syndicat IG Metall, 8 000 salariés de EADS Allemagne ont manifesté. La seule manifestation à Hambourg a rassemblé 3 000 travailleurs. À Toulouse, le 13 décembre, les salariés ont exprimé leur refus de ce plan de licenciements.

Dans l'épreuve de force engagée par la direction, les salariés ne pourront compter que sur eux-mêmes. Ce ne sont pas les Sapin et autres Montebourg ou bien le représentant du gouvernement allemand qui pourront changer quoi que ce soit. Les gouvernements français et allemands ont d'ailleurs refusé de conserver le droit de veto dont ils disposaient en tant qu'actionnaires. Mais même lorsqu'ils l'avaient, comme en 2007, ils s'étaient inclinés devant les licenciements de Power 8. Alors, rien à attendre de ce côté-là.

EADS a mille fois les moyens de garantir l'emploi de tous les salariés, ainsi que celui des intérimaires et des sous-traitants. C'est la seule société du CAC 40 à s'être maintenue sans aucune baisse. Tous ses chiffres sont excellents et en hausse importante. Mais ils veulent toujours gagner plus d'argent sur le dos, la vie et la santé des travailleurs pour le reverser aux actionnaires. Et ils le disent crûment.

Correspondant LO

• Airbus – Toulouse

Non aux suppressions d'emplois !

Après l'annonce du plan de restructuration d'EADS, le sentiment à Airbus Toulouse est qu'il s'agit là d'une histoire de gros sous. Même le syndicat FO, proche de la direction, « *constate que ce plan de suppressions d'emplois n'est donc pas lié à un problème de plan de charge à court ou moyen terme, mais essentiellement à une volonté d'amélioration des performances économiques des entités du groupe* ». La CGT, elle, dénonce que « *supprimer des emplois dans un groupe aussi prospère qu'EADS est une aberration qu'aucun argument ne vient justifier* ».

Aux alentours de 1 000 salariés travaillent sur l'A400M (activité de responsabilité Airbus Military) et sont à ce titre directement concernés. Mais Fabrice Brégier, le patron d'Airbus, a tenu à rassurer. Dans le courrier qu'il a fait parvenir, il déclare : « *La réorganisation de la division Airbus Defence and Space n'a pas d'impact direct sur Airbus. Nous resterons solidaires avec nos collègues du groupe et leur proposerons certaines opportunités de redéploiement dans le cadre de la mobilité interne.* » 1 500 postes devraient être proposés au sein d'Airbus et d'Eurocopter.

En dépit des propos rassurants de Brégier, et même s'il y a beaucoup de travail à la production, à Toulouse, d'autres suppressions d'emplois se profilaient. Début décembre, le cabinet d'expert Secafi, sollicité par la CGT, a présenté un rapport selon lequel, en l'absence de nouvelles études pour un nouvel avion, les besoins en ingénieurs d'études chez Airbus et ses sous-traitants passeront de 25 000 en Europe à la fin 2012 à entre 15 000 et 17 000 en 2016, ce qui signifie qu'à court terme plus de 3 000 emplois dans la sous-traitance bureau d'études, essentiellement en Midi-Pyrénées, risquaient d'être supprimés. Déjà plus de 700 collègues sous-traitants in situ ont été remerciés. Et, par exemple, la société Altran envisage de supprimer 500 emplois d'ici à deux ans.

Oui, d'où que viennent les coups et quelles que soient les raisons, il est urgent de se défendre.

Correspondant LO

Manifestation en 2007.

LO

• RTM – Régie des Transports marseillais

La direction recule

Malgré l'obligation par jugement de débloquer les portes des dépôts, la grève des traminots de la RTM, commencée le 2 décembre, se renforçait lundi 9, contraignant la direction à ouvrir des négociations. Toutefois, elle les faisait traîner en longueur et n'avançait aucun chiffre. Les traminots ont alors mis à exécution leur menace de sortir des dépôts pour aller manifester en ville.

Jeudi 12 décembre au matin, plus de deux cents grévistes se sont retrouvés devant la mairie centrale. Une délégation a été reçue par l'adjointe UMP aux transports, qui a botté en touche, car c'est maintenant la communauté de communes Marseille-Provence-Métropole qui est l'instance tutélaire de la RTM. Puis les manifestants sont allés rendre visite à Patrick Menucci, maire du 1er secteur et candidat PS à la mairie centrale. Ils ont retrouvé là des camarades de Fralib, Lyondelbasel et autres qui défendaient leurs emplois menacés.

Le lendemain, toujours à deux cents, les grévistes se sont rendus à la réunion de Marseille-Provence-Métrople au parc du Pharo, où il y avait tout le gratin de l'UMP et du PS. Une délégation a été reçue par Caselli, président PS du conseil régional. Dans l'après-midi, celui-ci a fait venir le directeur général de la RTM, qu'il avait lui-même nommé à cette fonction, et les négociations ont enfin commencé.

Finalement, la direction ramenait l'attribution des deux jours de congés hors période à des conditions plus souples. Elle accordait des jours de congés supplémentaires aux chauffeurs et aux mécanos à partir de 50 ans et une prime de conduite non encore chiffrée. Lundi 16 décembre au matin, estimant avoir eu au moins partiellement satisfaction, les grévistes ont décidé en assemblée générale, dans chaque dépôt, de reprendre le travail.

Cette grève laissera le souvenir d'une grande fraternité sur les piquets de grève entre les grévistes, mais aussi avec des compagnons qui, s'ils n'étaient pas en grève, les soutenaient par les collectes et leurs contributions diverses, et surtout par leur amitié.

Correspondant LO

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576